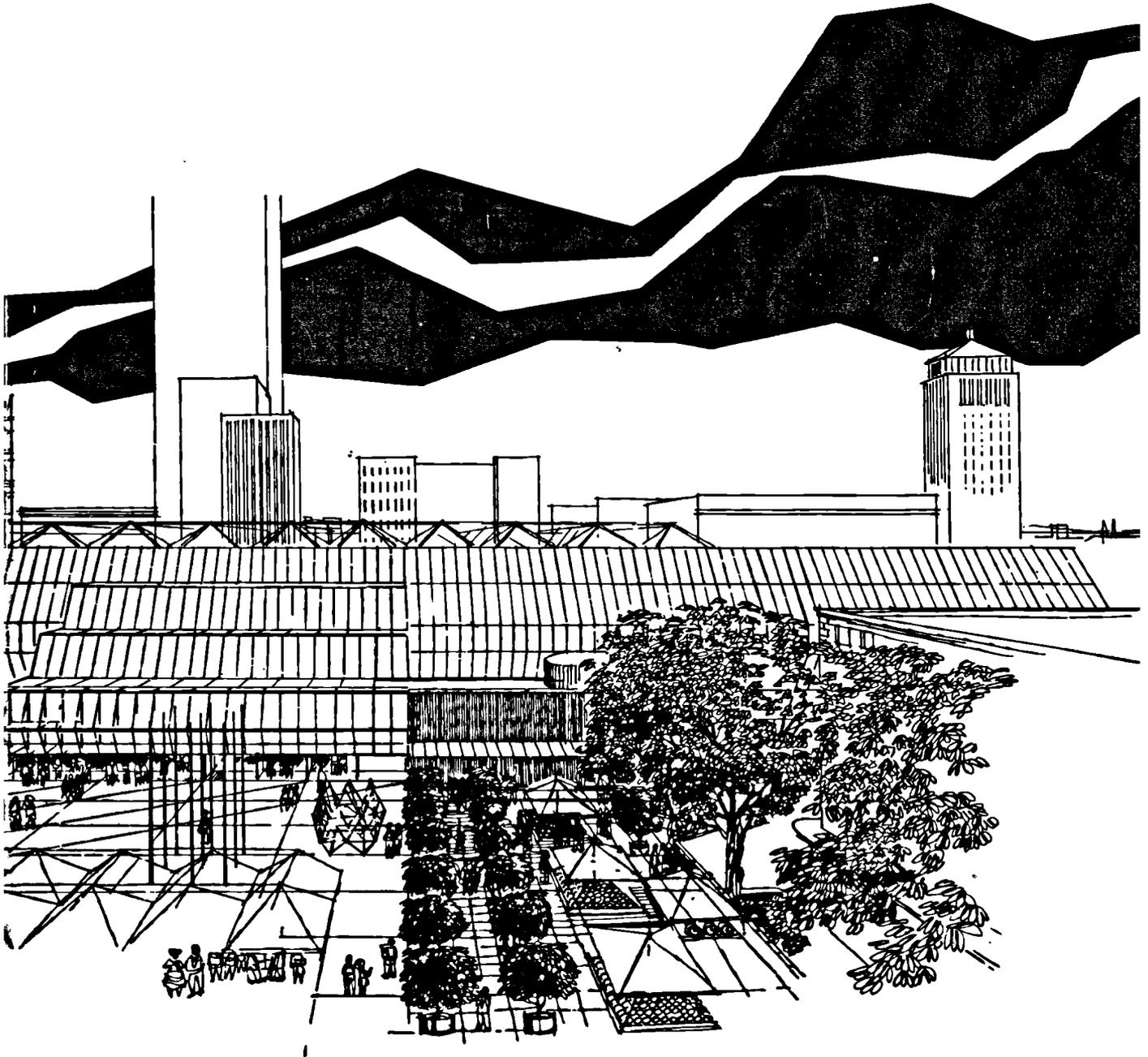


T77A1
A1
1978/79
Ex. 1
QL
P. gov.

Rapport annuel 1978-79



Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Rapport annuel 1978-79
Ministère des Travaux publics et
de l'Approvisionnement

Réalisation: Direction des communications.
ministère des Travaux publics et
de l'Approvisionnement

Dépôt légal — 3e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-00240-7
©Éditeur officiel du Québec

Rapport annuel 1978-79
Ministère des Travaux publics et
de l'Approvisionnement

 **Éditeur officiel**
Québec

Québec, novembre 1979

Monsieur Clément Richard
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1979.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement,

Jocelyne Ouellette.

Table des matières

Présentation du sous-ministre	IX
Mandat	1
Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement	2
Structure administrative	3
Organigramme	4
Effectif	5
Budget en bref	5
Allocation de l'espace et de l'équipement	9
Exploitation des immeubles	23
Approvisionnement	41
Gestion interne et soutien	57

Présentation du sous-ministre

Tout comme dans le rapport précédent, il nous a semblé opportun d'indiquer, en guise d'introduction générale, les principales activités qui ont marqué l'année 1978-79 au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement hormis, bien entendu, les préoccupations courantes. Ces caractéristiques d'intérêt concernent tant les projets de construction que la création de programmes et l'élaboration de certaines lignes directrices dans les matières de compétence du ministère.

Il faut d'abord mentionner les principales activités reliées à la construction et à l'aménagement:

- le Centre des congrès de Montréal:
L'initiative de cette construction a été l'occasion du lancement d'un concours d'architecture dit de projet; la construction du Centre des congrès est actuellement estimée à environ 60\$ millions de dollars et les firmes professionnelles choisies par voie de concours, de concert avec les responsables du ministère, terminent présentement la réalisation des plans et devis.
- Palais de Justice de Québec:
Conjointement avec le ministère de la Justice, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a piloté à l'intérieur du processus décisionnel gouvernemental le projet de construction d'un nouveau Palais de Justice pour la région de Québec. Cet édifice, dont la mise en chantier a été décidée à la fin de janvier par le gouvernement sera érigé dans le quartier St-Roch. Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, là aussi, a mis au point la tenue d'un concours d'architecture.
- Édifice administratif à Trois-Rivières
La mise en chantier de ce bâtiment, au coût estimé de 9\$ millions de dollars, a débuté au cours de l'été dernier.
- Bâtiment mixte à Granby:
Cet édifice dont le coût estimé est de 5\$ millions de dollars abritera le Palais de Justice et l'administration gouvernementale. Les travaux ont démarré en septembre 1978.
- L'édifice A:
Cet édifice qui loge l'Assemblée nationale a donné lieu à des améliorations significatives. En effet, les surfaces externes du bâtiment et la fenestration ont été rajeunies et le ministère a participé étroitement à la réalisation des travaux de mise en place du décor et des espaces requis par l'équipement technique pour la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.
- Conduite de déversement à St-Félicien:
Cette conduite qui relie le moulin de la Donohue à la Rivière Mistassini court sur une distance de quelque 14 800 mètres, a coûté 6,7\$ millions et a été mise en place au cours du printemps et de l'été 1978.
- Poste de la Sûreté du Québec:
La standardisation en régie de certains plans de construction a donné lieu cette année à la mise en chantier de huit postes locaux de la Sûreté du Québec.
- D'autres travaux importants ont aussi été réalisés plus particulièrement dans le domaine des centres de transport.
- Reliés à la construction et à l'aménagement, deux programmes applicables aux bâtiments gouvernementaux ont reçu approbation et la phase initiale de leur implantation a été mise en branle; il s'agit, dans le premier cas, d'un programme d'accès aux bâtiments publics par les personnes handicapées et, dans le second cas, d'un programme visant à diminuer la consommation de ressources énergétiques dans les bâtiments publics

Il faut également mentionner le rôle du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement dans l'implantation des nouvelles réglementations gouvernementales relevant de sa compétence: la mise en opération des différents fichiers du Fichier central des fournisseurs de services du gouvernement du Québec, tant professionnels qu'auxiliaires, de même que celui des entrepreneurs en construction, a exigé un travail considérable de la part du personnel du Service général des achats au cours de l'année écoulée. Ces différents fichiers sont actifs depuis octobre dernier. Également, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a mis en place le processus de gestion et de disposition de biens immeubles publics excédentaires.

Il convient ici de souligner l'élaboration de politiques ou de lignes directrices sur des activités de compétence du ministère:

- l'élaboration et la mise en place de lignes directrices en matière de localisation des effectifs gouvernementaux dans la région de Québec;
- l'élaboration d'une série de recommandations accompagnées d'un plan d'action concernant la Colline parlementaire;
- la conduite d'une expérience pilote dans la perspective d'une éventuelle mise en place d'un devis directeur québécois propre à influencer fortement la consommation de produits québécois dans le domaine de la construction;
- la réalisation de différentes études internes en vue de l'émission de lignes de conduite en matière de faire et de faire faire, et ce dans les différents secteurs de compétence du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement;
- la poursuite des travaux visant à standardiser certains programmes de besoins en espaces et en équipements de divers ministères dont le mandat exige la présence en région entre autres, le ministère du

Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, des Terres et Forêts et des Transports.

Les activités de l'année ont permis la mise en application, sous forme expérimentale, d'une série de guides sur la propriété, la location et l'implantation du ministère dans le domaine patrimonial.

De plus, un projet de loi modifiant la loi des Travaux publics a été approuvé fixant à 65 000\$ le seuil des références pour le domaine public.

Présentement, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement consent des efforts particuliers à l'élaboration de lignes directrices en matière de localisation des effectifs sur l'île de Montréal, incluant Ville de Laval et la Cité de Longueuil. Également, le ministère est à réaliser l'inventaire des oeuvres d'art dans les bâtiments publics et poursuit l'implantation de la banque d'immeubles dont l'échéancier de préparation a été arrêté pour septembre 1979.

Enfin, au cours de l'année, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a autorisé la production d'une monographie retraçant l'évolution des structures, des programmes, des activités et des ressources du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement de 1867 à 1977. Cette étude imposante a été mise à la disposition des personnes intéressées. Au cours de l'année également, soit le 1^{er} avril 1978, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a formellement intégré dans ses cadres l'ancienne région du Nord québécois dont les pratiques administratives ont été adaptées à celles du ministère.

Bref, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement gère près de 1 300 immeubles soit en propriétés soit en locations. C'est dire que les problèmes soulevés sont multiples, d'autant plus que nos clients sont nombreux et variés, les programmes toujours différents et les besoins en constante évolution. Aussi, convient-il que les bâtiments existants

anciens ou de construction récente soient périodiquement pensés et rénovés.

Il convient de remercier nos clients, ministères et organismes, nos entrepreneurs et professionnels qui ont tout mis en oeuvre pour assurer la réussite de ce travail. Cet effort sera poursuivi.

Bernard Angers

Mandat

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fut créé en vertu de la loi 222 proclamée le 1er avril 1973. Cependant, dès 1867, les travaux publics étaient partie intégrante de l'organisation gouvernementale alors que le ministère, jumelé à l'Agriculture, avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Au cours des années, le ministère des Travaux publics a été associé à différents ministères. En 1966, l'administration des ponts fut confiée au ministère de la Voirie de l'époque et le ministère des Travaux publics devenait en totalité un ministère de services pour le compte des autres ministères et organismes gouvernementaux.

La loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.Q. 1973, chapitre 27), sous réserve des dispositions expresses au contraire dans toute autre loi, confient au ministre les responsabilités suivantes:

- a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux publics requis aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie;
- b) assurer la garde et l'entretien de tous les édifices et ouvrages publics entretenus aux frais du gouvernement;

- c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins;
- d) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à ses frais, dans la mesure indiquée par le Lieutenant-gouverneur en Conseil;
- e) veiller à l'application de la loi et des règlements concernant les achats du gouvernement;
- f) s'acquitter des autres fonctions que lui assignent le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Ainsi, le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu confier la responsabilité de louer des locaux aux fins des ministères et organismes du gouvernement ainsi que de fournir le soutien logistique au Nouveau-Québec. D'autres mandats lui sont également confiés par règlement ou en vertu de décisions du Conseil du Trésor.

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

— Loi des Travaux publics

(S.R.Q. 1964, chapitre 138)

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est également chargé de l'exécution de la Loi des travaux publics. Cette loi confie au ministre des pouvoirs et lui impose des devoirs généraux relativement aux travaux et ouvrages publics entrepris par le gouvernement.

A cette fin, le ministre est autorisé à acquérir de gré à gré ou par expropriation, des terres et propriétés immobilières dont il croit l'appropriation nécessaire pour l'usage, la construction et l'entretien des ouvrages ou édifices publics ou pour loger les services administratifs du gouvernement.

Cette loi fixe en outre des règles concernant l'adjudication des contrats, entre autres, en ce qui a trait aux demandes de soumissions par annonces publiques et aux cautionnements des entrepreneurs.

— Loi du service des achats

(S.R.Q. 1964, chapitre 18)

Cette loi confie au directeur général des Achats la surveillance et la direction de tous

les achats faits par les ministères et les organismes désignés. Elle lui confie également la responsabilité de donner à contrat l'exécution des travaux d'impression, de reliure, d'électrotypie, de stéréotypie, de lithographie, de gravure, de photographie, de cinématographie, et autres de même nature. Elle le rend responsable de la location du matériel, des contrats de publicité et d'abonnements aux journaux, aux revues et autres publications.

Le Service général des achats qui relève depuis le 1^{er} avril 1973 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'identifie à l'intérieur du ministère à la Direction générale de l'approvisionnement.

— Loi de la Société de développement immobilier du Québec

(L.Q. 1974, chapitre 55)

La Société a pour objet de participer à la construction, à l'aménagement et à l'exploitation de la Place Desjardins à Montréal, en vue de fournir au gouvernement et à ses organismes, les locaux dont ils ont besoin dans ce secteur pour répondre aux besoins de la population.

Organisation administrative

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement administre quatre programmes budgétaires:

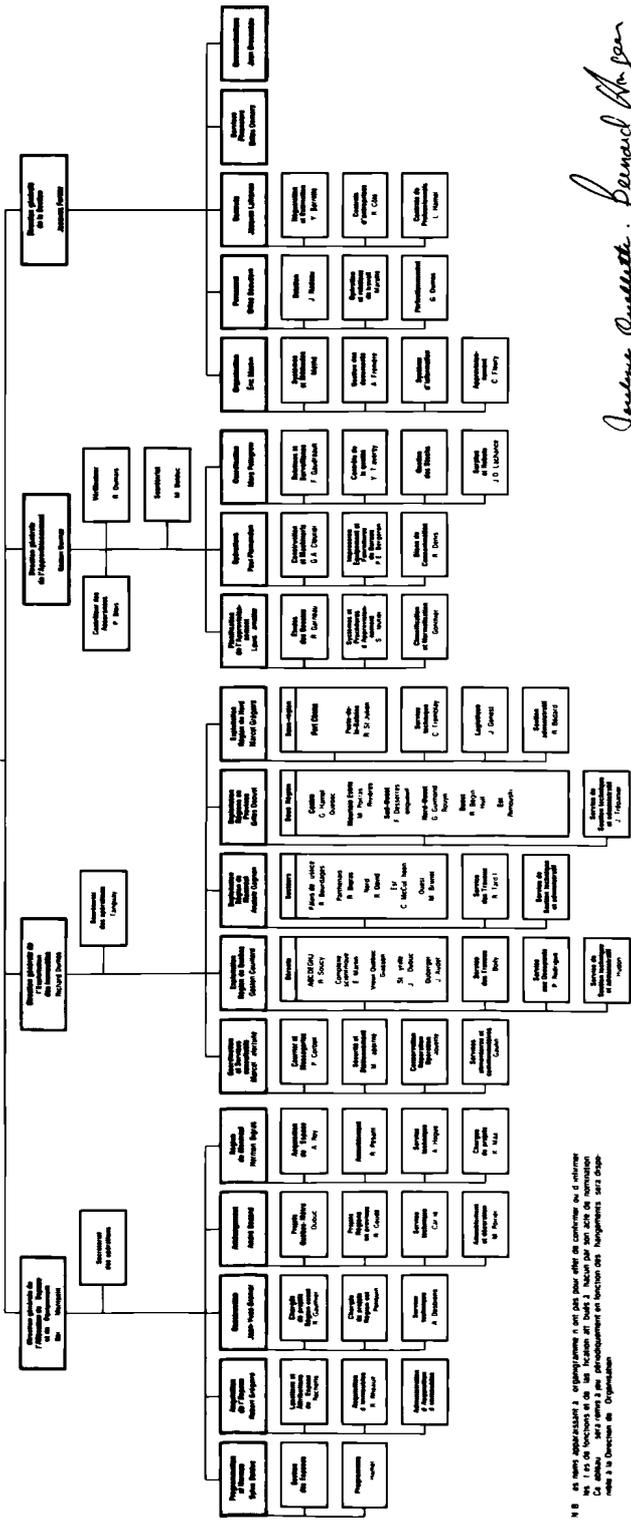
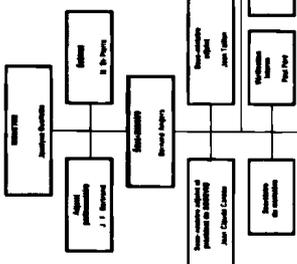
- I - Allocation de l'espace et de l'équipement;
- II - Exploitation des immeubles;
- III - Approvisionnement;
- IV - Gestion interne et soutien.

Ces programmes sont administrés par quatre directions générales:

- Allocation de l'espace et de l'équipement;
(Programme I)
- Exploitation des immeubles;
(Programme II)
- Approvisionnement;
(Programme III)
- Gestion;
(Programme IV).

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Service des Travaux publics et de l'Approvisionnement



Le présent document est un document de travail. Il est susceptible de changer sans préavis. Les renseignements sont fournis à titre d'information et ne constituent pas une garantie. Le présent document est le propriété de l'État. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction de l'Organisation est interdite.

Judith Gauthier
Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Effectif

Postes autorisés au 31 mars 1979

Catégorie	Ministre					Total
	Prog. I	Prog. II	Prog. III	Prog. IV	sous-min.	
Cadres	16	12	5	3	10	46
A.C.S.	11	8	11	8	—	38
Professionnels	126	100	57	36	12	331
Techniciens et assimilés	66	132	5	18	—	221
Employés de bureau	72	263	91	61	20	507
Agents de la paix	—	364	—	—	—	364
Ouvriers	8	941	—	1	—	950
Agents de maîtrise fonctionnaires	3	21	5	4	—	33
Agents de maîtrise ouvriers	—	76	—	—	—	76
Agents de maîtrise agents de la paix	—	22	—	—	—	22
TOTAL	302	1939	174	131	42	2588

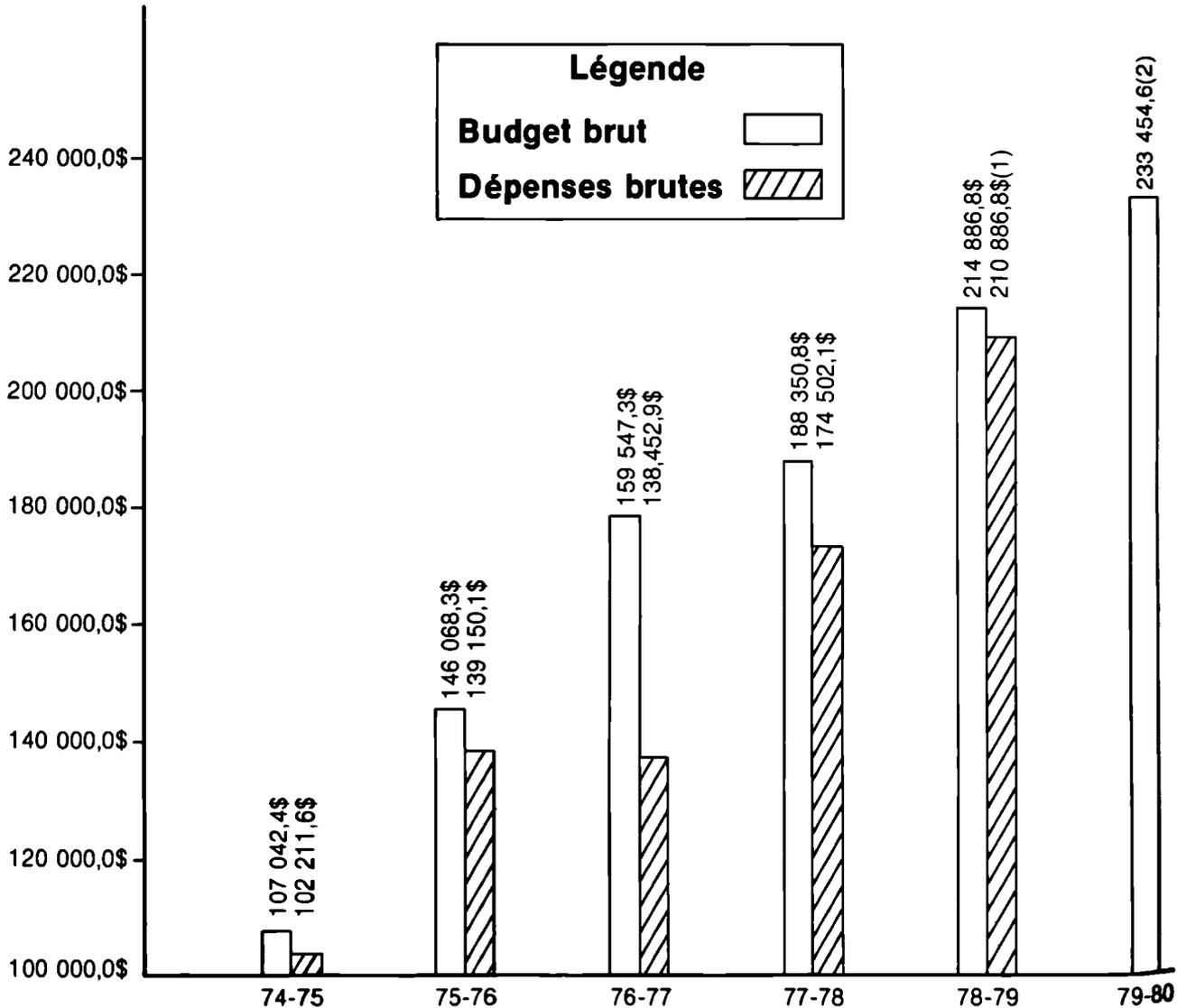
Budget en bref

Au cours de l'exercice financier 1978-79, le budget modifié des dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est élevé à 210 886 800\$ comparativement à 174 502 095\$ l'année précédente soit une augmentation de 36 384 705\$. Dans ces montants sont incluses des dépenses en immobilisation estimées à 47 680 503\$ en 78-79.

Pour l'année financière 1979-80, on prévoit des dépenses de l'ordre de 233 454 600\$ incluant un budget en immobilisation de 51 358 900\$.

Quant aux revenus, ils se sont chiffrés par 7 500 000\$ en 1978-79 comparativement à 6 580 359\$ l'année précédente tandis que les prévisions pour 1979-80 sont de l'ordre de 7 468 000\$.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement Budget et dépenses Exercices financiers 1974-75 à 1979-80



(1) Estimé

(2) Budget déposé

Source: Comptes publics — Gouvernement du Québec

**Direction générale de
l'allocation de l'espace et
de l'équipement**

A la suite de ces analyses et en fonction des besoins exprimés, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a ainsi conservé 116 immeubles (terrains et édifices) pour utilisation.

Parc d'espace

La Direction de l'acquisition de l'espace voit à l'achat et à la location d'immeubles et de

terrains pour différents ministères. Elle administre plus de 1 000 baux dont le coût annuel s'élève à près de 58\$ millions.

Au cours de l'année 1978-79, le parc d'espace s'est accru de 88 411 mètres carrés, soit une augmentation de 5% par rapport à ce qu'il était à la fin du mois de mars 1978. Au 31 mars 1979 le parc d'espace se répartissait ainsi:

	Région de Québec	Région de Montréal	Région en province	Total
Propriété du MTPA	454 143m ²	310 890m ²	260 163m ²	1 025 196m ²
Location par bail	389 598m ²	200 148m ²	235 506m ²	825 252m ²
Total	843 741m²	511 038m²	495 669m²	1 850 448m²

Avis de recherche de locaux

Le règlement 2267-77 oblige le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement à procéder par avis de recherche dans les journaux dans le but de permettre à tous ceux qui possèdent des locaux et veulent les offrir au gouvernement de le faire.

Au cours de l'exercice 1978-79, la Direction de l'acquisition de l'espace a publié 61 avis de recherche de locaux à la suite desquels 315 cahiers de besoins furent remis à des propriétaires intéressés à louer. Le ministère a par ailleurs reçu 213 offres de location dont 126 furent jugées conformes à la demande tandis que les autres n'ont pas été retenues pour diverses raisons de non-conformité au cahier des besoins. Les principales étaient dues à des offres de superficies supérieures ou inférieures au besoin exprimé ainsi qu'à des manques au niveau des facilités d'accès pour les personnes handicapées

Acquisition d'immeubles

En plus de procéder à l'évaluation de plusieurs dossiers (Centre des congrès de Montréal...) le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a négocié l'achat ou exproprié des immeubles totalisant 195 dossiers pour les ministères suivants:

Ministère	Nombre dossiers	Coût total
Transports	1	22 000\$
Affaires culturelles	2	57 000\$
Richesses naturelles	3	5 000\$
Industrie et Commerce	11	1 900 000\$
Travaux publics et Approvisionnement	28	1 700 000\$
Tourisme, Chasse et Pêche	150	2 500 000\$
Total	195	6 184 000\$

Les principaux projets concernaient la création ou l'agrandissement de parcs pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, la création de parcs industriels de pêches pour le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'achat de terrains pour la construction de postes de la Sûreté du Québec.

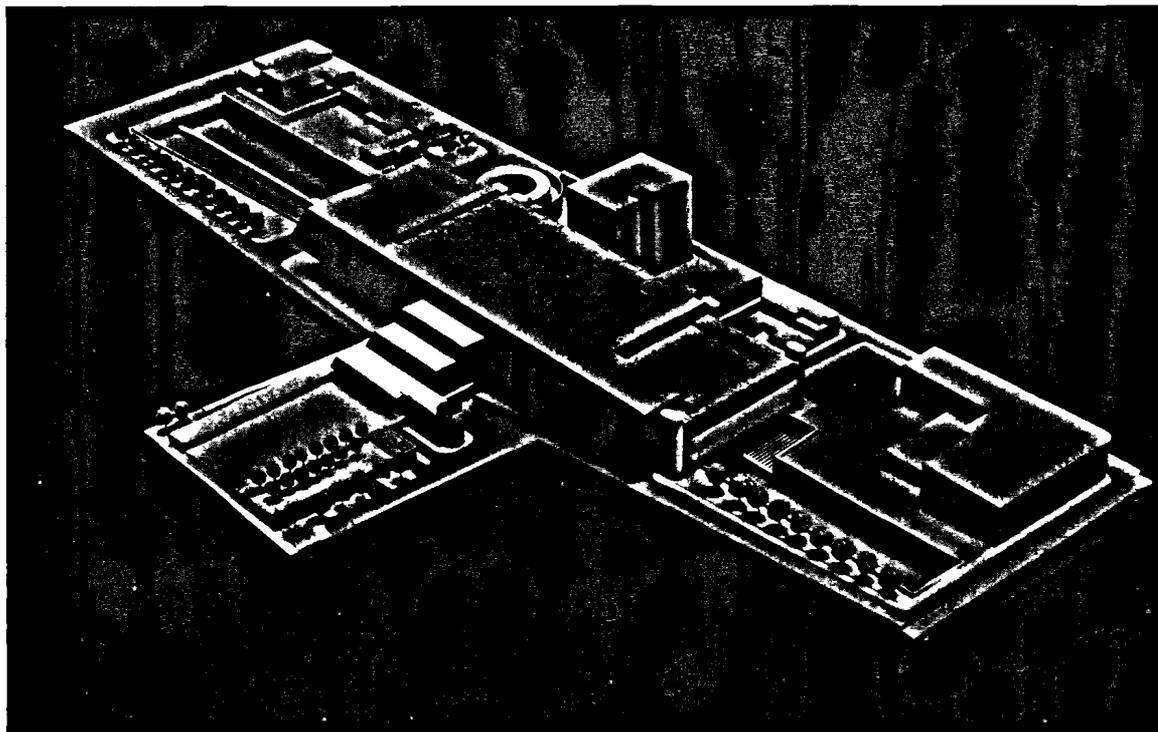
Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a vendu 29 propriétés excédentaires pour une valeur de près de 178 000\$.

11 terrains	45 000\$
11 terrains avec bâtisses	111 000\$
7 bâtisses	22 000\$
Total 29	178 000\$

Centre des congrès de Montréal

A la suite de l'évaluation des projets soumis par cinq équipes sélectionnées, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a arrêté son choix final suivant la recommandation du jury. La plupart des contrats de services professionnels furent signés durant le mois de décembre et les membres de l'équipe gagnante se mirent immédiatement à l'oeuvre.

Les plans d'exécution du premier lot de travaux doivent être terminés au début du mois de juin 1979 et l'échéancier global des travaux est respecté.



1 Maquette du Centre des congrès de Montréal

Principales étapes:

Début des travaux
d'infrastructure: octobre 1979
Début des travaux de
construction de l'édifice: juillet 1980
Début des travaux d'aménage-
ment et d'installation de
l'équipement: avril 1982
Fin des travaux: octobre 1982

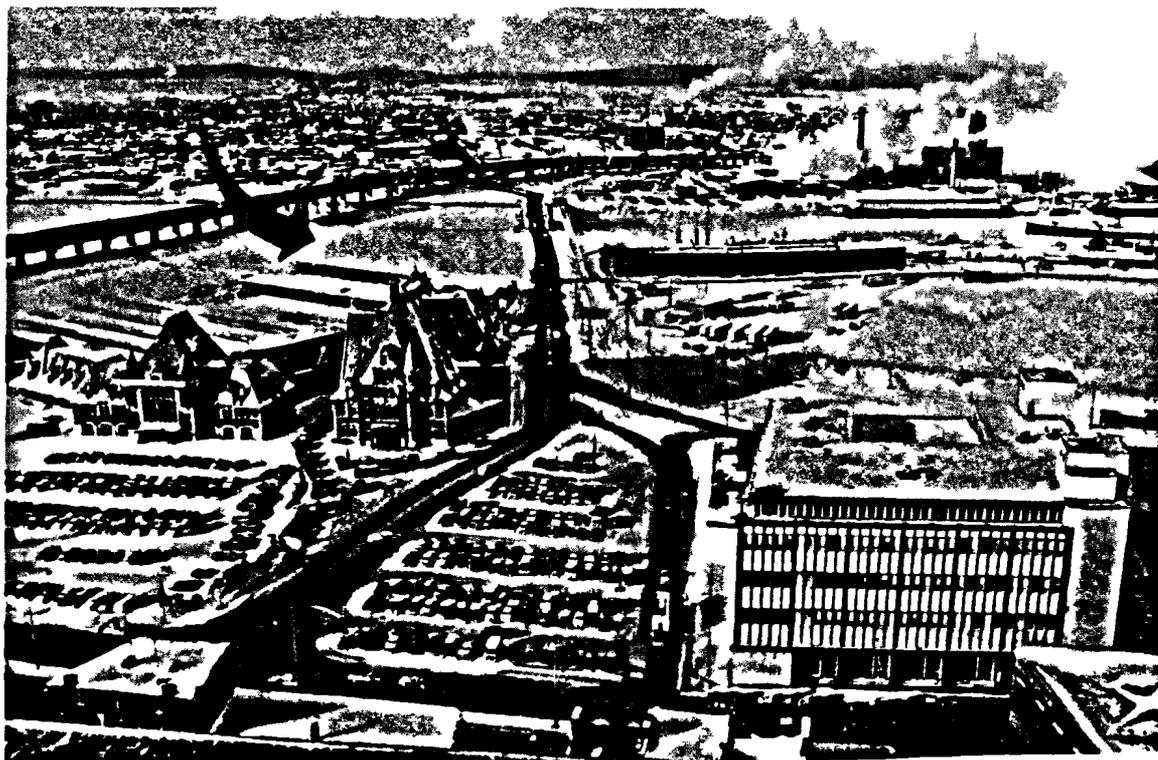
Le coût total prévu pour cet édifice est de 60\$ millions (en dollars de novembre 1977) se répartissant ainsi:

Coût de construction
proprement dit: 45 \$ millions
Coût d'acquisition des terrains: 3 \$ millions

Coût des honoraires: 5 \$ millions
Coût des travaux d'aménage-
ment et d'équipement: 7 \$ millions

Palais de Justice de Québec

Le 21 février 1979 le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement annonçait la construction du nouveau Palais de Justice de Québec sur un terrain situé au nord-est de l'ancienne gare du Palais au coût de 45 \$ millions (en dollars de décembre 1978). Le 27 mars 1979 un avis public de concours fut lancé et à la suite de l'analyse des propositions reçues, cinq équipes furent retenues.



2 Site ou sera érigé le prochain Palais de Justice de Québec

Échéancier:

- août 1979: remise des propositions des cinq équipes retenues et analyse par le jury de sélection.
- septembre 1979: sélection de l'équipe gagnante.
- octobre 1979: signature des contrats de services professionnels.
- octobre 1980: début des travaux de construction.
- décembre 1983: fin des travaux.

Plans types de conception des postes locaux de la Sûreté du Québec

Une analyse statistique a démontré qu'il existait plusieurs constantes dans le programme de besoins de postes locaux de la Sûreté du Québec.

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a identifié cinq catégories de besoins et a donc élaboré cinq séries de plans normalisés dont trois séries sont majeures et deux correspondent à des besoins spéciaux.

Poste de la Sûreté du Québec , à ST-RAYMOND



3 Maquette d'un plan type d'un poste de la Sûreté du Québec

Le système est modulaire et il s'adapte facilement aux diverses configurations de terrains.

Guide d'aménagement

La Direction de l'aménagement a pour mission d'aménager de façon rationnelle les espaces administratifs et spécialisés, loués acquis ou construits par le MTPA.

Elle a élaboré un projet de révision du guide d'aménagement qui a été déposé au mois de septembre 1978. Ce projet définit pour l'ensemble des employés un milieu physique répondant à trois grands critères: la qualité de l'environnement, la rentabilité des locaux et des équipements et l'efficacité au travail.

Un texte d'orientation a été déposé en janvier 1979 et le document final du guide révisé devrait être publié vers le milieu de la prochaine année.

Signalisation des Immeubles

La Direction de l'aménagement, de qui relève l'application des règles de signalisation et d'identification visuelle du gouvernement, a entrepris un vaste programme de signalisation et d'identification des immeubles gouvernementaux au cours de l'année 1978-79. On a dû procéder à un inventaire exhaustif compte tenu de l'état de la signalisation existante. Cet inventaire est complété à plus de 95% et des projets de signalisation ont été élaborés pour 330 édifices. A la fin du mois de mars 1979, les travaux étaient terminés dans 61 édifices, 46 projets étaient en voie d'exécution et 223 faisaient l'objet de soumissions pour être réalisés au début de la prochaine année.

Répartition des projets:

Région de Montréal:

27 projets furent mis en marche; 22 sont terminés et 5 sont en voie d'exécution.

Région de Québec:

60 projets furent mis en marche; 19 sont terminés et 41 sont en voie d'exécution.

Région en Province:

243 projets furent mis en marche; 20 sont terminés et 223 font l'objet de soumissions pour exécution.

Région de Montréal

La Direction générale de Montréal assure la coordination sur place des services offerts par les Directions de l'aménagement et de l'acquisition de l'espace.

La direction a analysé plusieurs projets d'aménagement parmi lesquels se trouvent l'étude de la relocalisation de la Bibliothèque nationale et la rénovation de l'édifice sis au 360 rue McGill pour en faire «La Maison du Cinéma».

Cette direction a aussi exécuté plusieurs projets dans le dossier de la signalisation des immeubles: 27 projets ont été entrepris dont 22 étaient complètement terminés au 31 mars 1979.



4 L'identification des édifices du gouvernement du Québec dans que la signalisation interne qui se poursuit à un rythme accéléré selon un échéancier préparé par la Direction de l'aménagement

COÛT DES PRINCIPAUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN 1978-79

Endroit	Description	Coût
Québec	Centre de détention	280 000\$
	Place de la Capitale	250 000\$
Ste-Foy	Édifice Delta-Nord	2 250 000\$
	Édifice l'Industrielle	600 000\$
Trois-Rivières	Conservatoire de musique	850 000\$
Sorel	Centre de détention	260 000\$
Mont-Laurier	Centre de détention	315 000\$
Hull	Édifice Jos Montferrand	1 500 000\$
Val d'Or	Conservatoire de musique	375 000\$
Rouyn-Noranda	Centralisation	300 000\$
Montréal	Palais de justice	450 000\$
	Centre de détention	815 000\$
	255 boul. Crémazie	500 000\$
Total		8 745 000\$



5 L'aménagement du nouvel édifice du ministère de la Justice au 1200 route de l'Église, Sainte Foy a été réalisé au coût de 2 250 000 00\$



6. L'aménagement du Conservatoire de musique de Trois-Rivières a constitué également un projet d'importance, puisqu'il a été réalisé au coût de 850 000,00\$.



7. Le centre administratif du gouvernement du Québec à Trois-Rivières. Ce centre sera inauguré au printemps 1980.

Principaux projets de construction en 1978-79

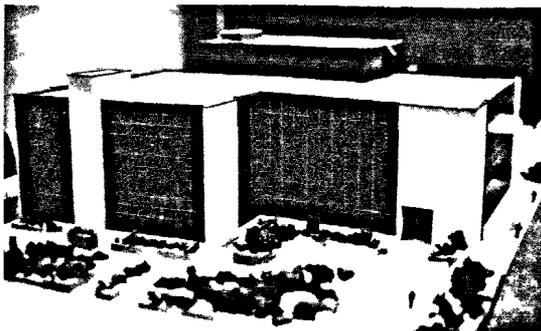
Endroit	Description	Coût total	État de réalisation des travaux au 31 mars 1979	Déboursés 1978-79
Cacouna	Centre de voirie	2 300 000\$	25%	650 000\$
St-Félicien	Conduite des eaux usées	6 450 000\$	100%	6 150 000\$
Ste-Foy	Édifice administratif à l'aéroport	1 800 000\$	40%	500 000\$
Québec	225 Grande-Allée	1 800 000\$	3%	50 000\$
Québec	Club des employés civils	3 300 000\$	95%	1 400 000\$
Trois-Rivières	Centre administratif	7 500 000\$	25%	1 400 000\$
Sherbrooke	Poste de la S.Q.	2 300 000\$	100%	500 000\$
St-Jérôme	Centre de détention	5 000 000\$	85%	4 100 000\$
Granby	Centralisation et Palais de Justice	6 000 000\$	50%	2 000 000\$
Hull	Centre de voirie	2 300 000\$	90%	1 825 000\$
Macamic	Atelier de réparations	1 000 000\$	35%	275 000\$
Québec	Rénovation des édifices A, B, C D, E	3 600 000\$	20%	3 875 000\$
Total:		75 750 000\$		22 725 000\$



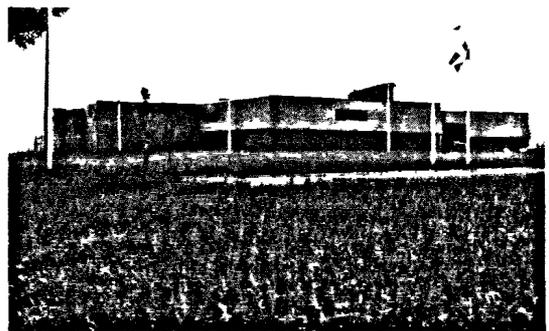
9. Le Centre de voirie à Hull, érigé pour le compte du ministère des Transports et inauguré à l'été 1979.

**Principaux projets de construction exécutés pour d'autres ministères
mais dont les travaux sont surveillés par le MTPA en 1978-79**

Endroit	Description	Coût total	Ministère
St-Siméon	Les Palissades	250 000\$	MTF
Berthierville	Pépinière	7 000\$	MTF
L'Assomption	Bureau régional	1 800 000\$	MAQ
St-Hyacinthe	Étable d'épreuves de progéniture	700 000\$	MAQ
Vaudreuil	Entrepôt	38 000\$	SPE
Duchesnay	École de scierie	26 000\$	MTF
Total:		2 821 000\$	



8 Maquette du Palais de Justice et du sous-centre administratif de Granby dont la construction aura été achevée en 1980



10 Le nouveau Centre de détention de St-Jérôme présente une architecture et une conception modernes adaptées à l'expansion de la détention aux différents bâtiments

Programme 1**Allocation de l'espace et de l'équipement**

Éléments	1979-1980	1978-1979
	\$	\$
1. Acquisition d'espaces existants	67 464 900	60 549 800
2. Construction d'immeubles	39 670 700	37 504 600
3. Aménagement fixe de l'espace	12 838 100	19 350 600
4. Fourniture d'ameublement et d'accessoires	9 169 200	4 936 100
5. Gestion interne et soutien	1 754 700	1 326 300
Crédits à voter	130 897 600	123 667 400

Super-catégories	Éléments					1979-80	1978-79
	1	2	3	4	5		
	(\$'000)						
Fonctionnement							
1. Traitements	1 355,9	1 699,9	1 658,8	523,1	1 687,4	6 952,1	5 628,8
2. Autres rémunérations	39,0	72,0	156,0	52,0	13,0	332,0	269,8
3. Communications	200,0	100,0	115,5	1 000,0	45,0	1 460,5	1 168,8
4. Services	299,7	60,0	1 000,0	1,0	2,0	1 362,7	2 073,6
5. Entretien	—	—	8 500,0	—	0,5	8 500,5	14 594,3
6. Loyers	65 140,3	10,0	—	0,1	1,4	65 151,8	58 055,8
7. Fournitures	40,0	10,0	24,2	43,0	1,0	118,2	37,1
11. Autres dépenses	—	—	—	—	—	—	0,1
	67 074,9	1 951,9	11 481,5	1 619,2	1 750,3	83 877,8	81 828,3
Capital							
4. Services	30,0	5 000,0	6,6	—	—	5 036,6	9 902,0
6. Loyers	—	2,0	—	—	—	2,0	—
7. Fournitures	—	90,0	—	—	—	90,0	—
8. Équipement	10,0	379,1	1 300,0	7 550,0	4,4	9 243,5	4 764,7
9. Immobilisations	350,0	32 247,7	50,0	—	—	32 647,7	21 172,4
	390,0	37 718,8	1 356,6	7 550,0	4,4	47 019,8	41 839,1
	67 464,9	39 670,7	12 838,1	9 169,2	1 754,7	130 897,6	123 667,4
Employés permanents	66	73	73	26	76	314	299
Employés à temps partiel	3	3	12	4	1	23	21
Total (hommes-années)	69	76	85	30	77	337	320

**Direction
générale de l'exploitation
des immeubles**

Exploitation des immeubles

Le programme de l'exploitation des immeubles regroupe les activités qui consistent à maintenir en opération les différents systèmes mécaniques et électriques des immeubles gouvernementaux; à assurer la conservation de l'état original de ces immeubles en veillant à les maintenir en bon état; à offrir sécurité et bien-être aux occupants ainsi que certains services nécessaires à la bonne marche des opérations des ministères comme le courrier et les messageries et l'entretien et la réparation des machines de bureau. Il regroupe aussi les activités de soutien logistique du Nouveau-Québec.

Le programme II est administré par la Direction générale de l'exploitation des immeubles. Elle comprend cinq directions:

- Direction de la coordination et des services consultatifs;
- Direction de l'exploitation, région de Québec;

- Direction de l'exploitation, région de Montréal;
- Direction de l'exploitation, région en province;
- Direction de l'exploitation, région du Nord.

Vue générale

Au cours de 1978-79 et en plus de ses activités régulières, la Direction générale de l'exploitation des immeubles a apporté une attention spéciale à l'amélioration des abords de ses édifices ainsi que sur les services offerts.

Ainsi, des plantations d'arbres ont été faites dans le but de donner suite à certaines recommandations effectuées dans le cadre de l'étude sur l'aménagement de la Colline parlementaire.

Tous les travaux entrepris dans le cadre du programme OSE ont été parachevés à l'aide des crédits réguliers; on y retrouvait, entre autres, des travaux de peinture et de remplacement de couvre-planchers.



11 et 12 Le Club des employés civils a été complètement rénové, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et sera mis en service à l'été 1979

Afin d'accueillir les employés, de nouvelles concessions de cafétérias ou de casse-croûte ont été accordées dans six édifices de la région de Québec.

La direction a également apporté sa collaboration aux activités du théâtre d'été au Bois de Coulonge.

L'équipe ouvrière du ministère a été renforcée et parmi les travaux qu'elle a accomplis, soulignons l'aménagement des locaux réservés aux journalistes dans l'édifice «E», l'aménagement du poste de la Sûreté du Québec à Marieville, l'aménagement de la Commission pour la protection du territoire agricole ainsi que le parachèvement des serres au Bois de Coulonge.

Accessibilité des immeubles aux personnes handicapées

Dans le cadre de sa participation à la réalisation des objectifs proposés par le Livre blanc en faveur des personnes handicapées, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement oeuvre actuellement au niveau d'un plan d'action visant à l'élaboration d'un programme d'adaptation des édifices gouvernementaux pour en faciliter l'accès aux personnes handicapées.

Les étapes préliminaires du projet étant complétées, son action s'exerce actuellement au niveau de la révision des normes techniques applicables aux édifices gouvernementaux. Elle vise l'élimination des obstacles auxquels se heurtent les personnes à mobilité réduite, en tenant compte des recommandations des divers intervenants.

Parallèlement, le MTPA a débuté l'implantation de son programme d'adaptation par l'exécution de certains travaux:

- Exécution de travaux au coût de 50 000\$ concernant, entre autres, des modifications aux mécanismes de portes et contrôles d'ascenseurs à l'édifice Joffre, 1075, chemin Ste-Foy, Québec

- Exécution de travaux mineurs (environ 20 000\$ pour divers endroits en province).
- Préparation de plans et devis pour l'exécution de travaux prévus au budget de 1979-80 pour un montant de 250 000\$.

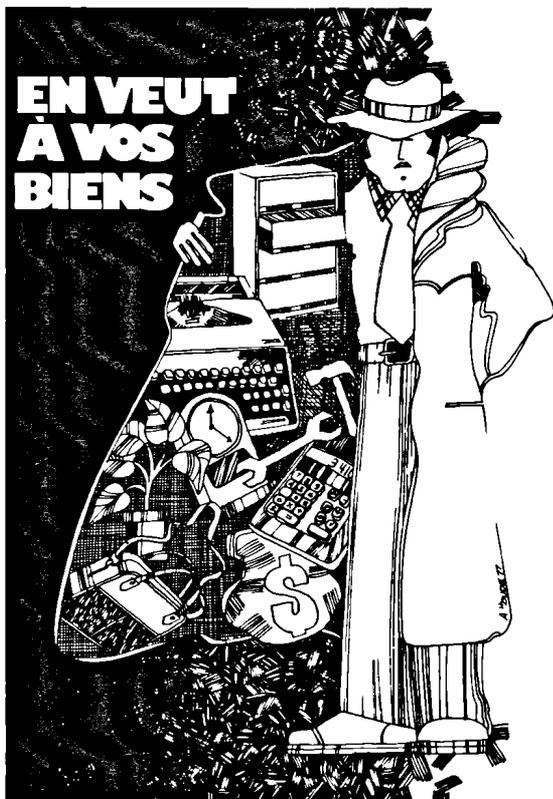
Sécurité et stationnement

Le ministère a élaboré un guide d'évaluation des besoins en sécurité qui lui permettra de rencontrer ses obligations tout en rationalisant les effectifs requis. Des recherches effectuées dans plusieurs pays permettent d'affirmer qu'un tel document est unique en son genre. Ainsi, sans augmentation d'effectifs, le ministère a été en mesure d'assumer la prise en charge du nouvel édifice du ministère de la Justice situé au 1200, route de l'Église à Sainte-Foy et de l'édifice de la Sûreté du Québec sur le boulevard Pierre-Bertrand à Québec. De plus, la sécurité dans plusieurs Palais de Justice a également été renforcée.

Dans le but de prévenir les vols et les disparitions d'objets, le ministère a débuté un programme d'identification des biens du gouvernement. Des dépliants et affiches ont été distribués dans les édifices gouvernementaux dans le but de sensibiliser les fonctionnaires aux règlements élémentaires de la sécurité pour la protection tant de leurs biens personnels que ceux du gouvernement. Il faut mentionner que dans le cadre du concours annuel d'affiches organisé par l'«American Society for Industrial Security» et qui avait lieu à Los Angeles en 1978-79, le MTPA s'est vu décerner le deuxième prix pour son affiche sur la sécurité des biens dans les édifices gouvernementaux.

Dans le domaine du stationnement, une politique est en voie de préparation et un inventaire complet de ce type d'espace, propriété ou location du ministère, a été réalisé.

Les revenus bruts qui ont été versés au fonds consolidé en 1978-79 s'élèvent à quelque 1,6\$ millions.



13. L'affiche «Attention à la personne qui en veut à vos biens», gagnante d'un deuxième prix.

Le support logistique du Nouveau-Québec

Par l'intermédiaire de la nouvelle Direction régionale du Nord de la Direction générale de l'exploitation des immeubles, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est responsable de tout le soutien logistique nécessaire à l'action des ministères québécois sur le territoire du Nouveau-Québec.

En vertu de cette responsabilité et compte tenu de l'infrastructure en place, le MTPA doit:

- assurer l'approvisionnement en nourriture, énergie et produits domestiques et la distribution des services à caractère municipal pour tous les villages du Nouveau-Québec;
- effectuer en régie des travaux de construction et d'entretien des immeubles du gouvernement sur le territoire; ainsi, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement coordonne actuellement la construction de l'hôpital de Fort-Chimo et de la résidence attenante (12 logements) et d'un 8 logements destiné aux fonctionnaires;
- assurer l'hébergement dans tous les villages du Nouveau-Québec aux clientèles qui en font la demande; à cet égard le MTPA maintient des services hôteliers à Poste-de-la-Baleine et à Fort-Chimo et loge gratuitement tous les fonctionnaires en voyage au Nouveau-Québec;
- effectuer l'entretien des pistes d'atterrissage à Poste-de-la-Baleine et à Fort-Georges;
- assurer l'application des conditions de travail du personnel nordique.

Ces fonctions sont assurées par un effectif de 218 occasionnels nordiques encadrés centralement par 43 postes réguliers.

En regard de son action sur le territoire, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est maintenant propriétaire de 158



14 Saglouc l'un des villages du Nouveau-Québec où le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est présent via la Direction Région nord



15. La résidence des infirmières en poste à Kuujuuak, dont la construction sera terminée au cours de l'été 1979.

édifices différents répartis dans 15 villages, 99 véhicules de tout genre, des réseaux de distribution de carburant de Poste-de-la-Baleine et Fort-Georges et des installations de production et de distribution de l'énergie électrique de Koartac, Baie-aux-Feuilles, Vieux Fort-Chimo et Akulivik.

D'autre part, ses activités sur le territoire du Nouveau-Québec ont engendré des revenus bruts de 3 104 491,93\$, dont:

- 399 726,30\$ proviennent des services d'hôtellerie
- 2 028 257,95\$ proviennent de la vente des carburants
- et 488 738,68\$ proviennent de la location de terrains et bâtisses.

Boma

Dans le cadre de la participation à un programme d'échange de données statistiques sur le coût d'exploitation des immeubles avec les gouvernements provinciaux et ceux du Canada et des États-Unis en tant que membre de BOMA (Buildings Owners and Managers Association), le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a déjà fourni un certain nombre de données sur les édifices à

bureaux de plus de 100 mètres carrés et dont l'occupation ne dépasse pas cinq jours par semaine.

L'information échangée à ce jour permet d'établir une certaine comparaison de coûts entre les différents exploitants tant du secteur privé que du secteur gouvernemental.

Édifices gouvernementaux

Canada	(en 1976-77) 2,61\$/p.c.
Québec	(en 1977-78) 2,63\$/p.c.
États-Unis	(en 1976-77) 3,11\$/p.c.

Édifices privés

Canada	(en 1977) 2,31\$/p.c.
--------	-----------------------

Il appert que les coûts québécois d'exploitation sont compétitifs par rapport à ceux des autres exploitants nord-américains si on tient compte du fait que les données québécoises sont plus récentes d'une année, donc majorées par l'inflation.

Ces données sont toutefois préliminaires et le rodage du système permettra d'obtenir des points de comparaison plus exhaustifs pour les années ultérieures.

Faire ou faire faire

Au cours de l'année le ministère a mis en application sa politique de faire lui-même l'entretien et l'opération des systèmes mécaniques et électriques dans les édifices des régions de Québec et Montréal, de même que dans les édifices de grande envergure de la région en Province. Cette politique a été appliquée entre autres à 1701 Parthenais et au Palais de Justice de Montréal, et à l'édifice Jos Monferrand de Hull.

Les coûts d'opération sont sensiblement les mêmes en régie que lorsqu'ils étaient exécutés à contrat, mais la qualité du service obtenu est supérieure.

De nombreuses études ont été faites au cours de l'année au sujet de la politique «faire ou faire faire» et le ministère a revu de façon systématique la plupart de ses activités. Il a été possible de conclure qu'il est beaucoup plus économique de faire exécuter l'entretien ménager à contrat, et d'exécuter en régie, dans les régions de Québec et Montréal, les travaux de réparations inférieurs à 25 000\$. Ces études se continueront au cours de la prochaine année et permettront d'apporter des corrections dans d'autres domaines.

Courrier et messageries

Au cours de l'exercice 1978-79, le Service du courrier et des messageries a complété l'intégration des activités de courrier et de messageries du gouvernement du Québec. A part quelques cas encore en suspens, on peut considérer que le service a rempli son mandat d'intégration.

A la suite des demandes soumises par certains ministères à haut volume de courrier, le service a demandé l'élargissement de son mandat afin de pouvoir donner les services requis. Ainsi, le ministère des Affaires sociales, à cause de son action décentralisée de l'aide sociale, profite de l'organisation que le Service du courrier et des messageries a mis en place sur le territoire québécois. Il en résulte une économie et une utilisation rationnelle des ressources.

La grève aux Postes canadiennes a obligé le Service du courrier et des messageries à mettre en branle durant 22 jours le système spécial de distribution du courrier urgent et prioritaire par la voie des 100 centres de distribution qui desservent 1 200 bureaux du gouvernement du Québec.

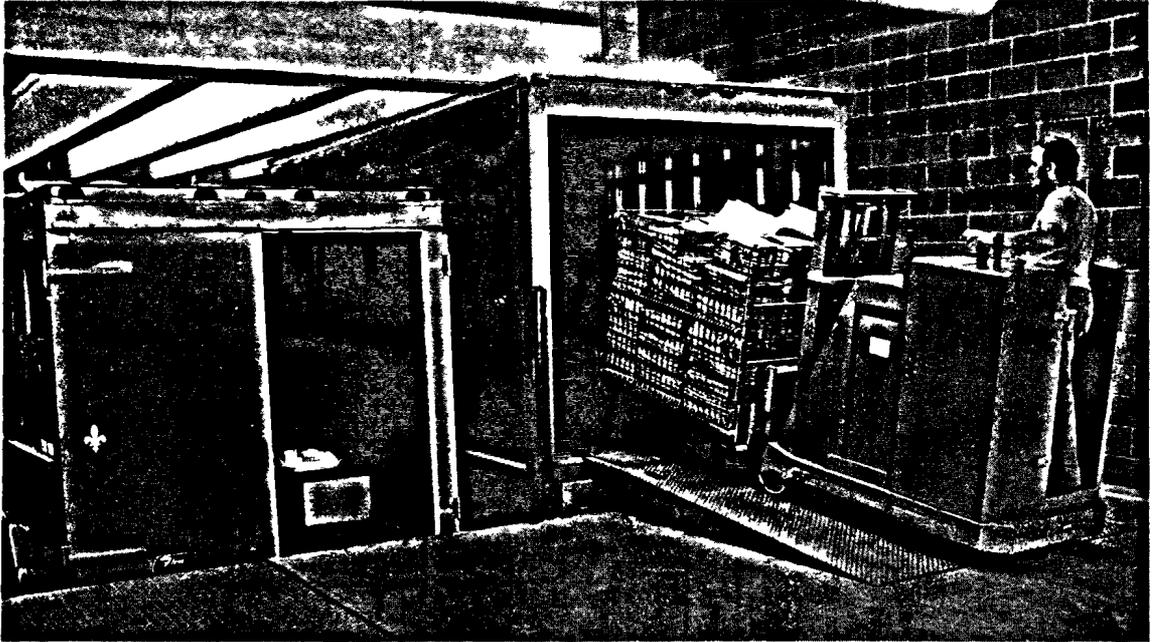
Le service a établi une procédure qui peut suppléer à l'utilisation d'un courrier en douanes, diminuant ainsi les délais dans l'expédition et allégeant la préparation de documents de douanes. Ceci concerne les expéditions à l'étranger de plus de 10 kg.

La collaboration des ministères et organismes quant à l'utilisation du code postal a été obtenue à la suite de l'information diffusée sous forme de directives par le service. On peut affirmer que le pourcentage d'utilisation du code postal au gouvernement du Québec a atteint 90% par rapport à la moyenne générale qui est de 75%.

Les 14 routes de courrier à horaire fixe à Québec et les quatre de Montréal sont constamment remises à jour à l'intégration et l'addition de certains bureaux pour satisfaire aux besoins des ministères et organismes-clients.

Frais d'affranchissement du courrier remis aux postes fédérales et volume manipulé:

	Frais	Volume
Québec	6 120 928\$	27 716 796
Montréal	1 334 561\$	4 549 352
Province	837 567\$	2 991 313
	8 293 056\$	35 257 461



16. Les camions du Service du courrier et des messageries desservent régulièrement les centres de distribution du courrier.

Par catégorie

1ère, 3ème et 4ème classes	5 988 057\$	22 773 812	
2ème et 3ème classes (permis)	1 113 117\$	8 690 141	
Envois à l'occupant	148 038\$	3 737 700	
Poste certifiée	652 275\$	869 700	(non inclus dans le volume)
Poste-pac	125 612\$	55 886	
Ports dûs	139 315\$	—	
Timbres-postes	126 642\$	868 029	(non inclus dans le volume)
	8 293 056\$	35 257 461	

Le volume du courrier interministériel traité s'élève à 3 094 016 articles.

Pavoisement

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement procède actuellement à l'implantation des recommandations contenues dans le mémoire concernant une politique de pavoisement des édifices gouvernementaux présentée au Conseil des ministres le 14 décembre 1977.

Ainsi, les bureaux des membres de l'Assemblée nationale, des présidents d'organismes du gouvernement, des titulaires de plusieurs fonctions gouvernementales, les halls d'entrée des édifices du gouvernement, certaines salles de conférence et les salles d'audience des cours provinciales ont été pavoisées.

De plus, le MPTA a poursuivi ses efforts en vue de doter de pavoisement extérieur tous les édifices loués à plus de 50%.

Du matériel de pavoisement a été fourni à divers organismes lors d'événements populaires tels que les fêtes nationales et les fêtes de Retour aux sources.

Plaques décoratives

Le ministère a fourni à tous les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale, des plaques décoratives à l'effigie du drapeau du Québec, devant être installées à l'avant des véhicules automobiles du gouvernement.

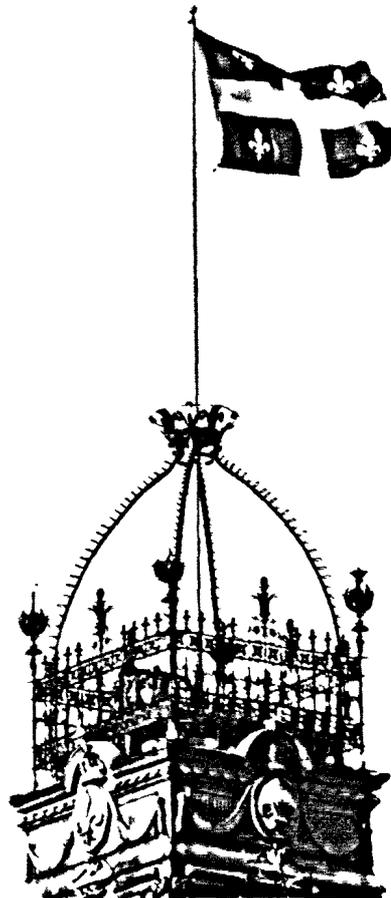
Services alimentaires

Des modifications graduelles à la conjoncture amènent le ministère à repenser certaines politiques relatives aux modalités des contrats de concessions de services alimentaires dans les édifices du gouvernement. Ces changements sont étudiés conjointement avec le Conseil du trésor, et ils devront avoir pour effet de conférer une plus grande autonomie de gestion aux concessionnaires.

Le ministère a formulé et appliqué de nouvelles exigences précises ayant pour objet de privilégier les produits du Québec dans

l'approvisionnement des distributeurs automatiques situés dans les édifices du gouvernement.

En collaboration avec le ministère des Affaires sociales, il a été convenu d'identifier la valeur nutritive relative des aliments dispensés dans les distributeurs automatiques afin d'inciter les utilisateurs à améliorer leurs habitudes alimentaires, dans le cadre de l'application de la politique québécoise en matière de nutrition. Dès que ces informations seront disponibles, le matériel nécessaire à sa diffusion sera préparé et fourni aux concessionnaires.



17. Le pavoisement des édifices gouvernementaux une responsabilité du MPTA.



18. La cafétéria du 475 rue St-Amable, Québec.

De plus, on a procédé à l'implantation de six cafétérias ou casse-croûte dans la région de Québec, soient ceux situés dans les édifices suivants:

- | | |
|--------------|---------------------------|
| Cafétérias | — Joffre |
| | — 1200, route de l'Église |
| | — 11, Pierre Bertrand |
| | — La Laurentienne |
| Casse-croûte | — 1602, Semple |
| | — 12, St-Louis |

L'addition de ces concessions porte à 60 le nombre total des contrats ainsi accordés. Quant aux redevances perçues par le ministère, elles s'élèvent à quelque 350 000\$ pour l'exercice 1978-79.

Conservation de l'énergie

Dans le but de réduire sa consommation énergétique pour limiter la croissance de ses coûts et indirectement contribuer à prolonger la disponibilité des ressources, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'applique actuellement à l'implantation d'un programme d'économie d'énergie, lequel concerne aussi bien les édifices loués que ses propres édifices existants et éventuels.

La première phase de la réalisation de ce programme a porté sur l'étude, par des firmes de spécialistes en énergie, d'un édifice dans chacune des trois régions caractéristiques du territoire; les rapports ont été reçus et étudiés.

La deuxième phase a consisté à édicter des mesures conséquentes aux recommandations des rapports; ces mesures ne nécessitent aucun investissement et impliqueront pour l'année qui vient des économies de l'ordre de 96 000\$.

Des directives s'appliquant à tous les bâtiments et portant sur la diminution des températures d'eau pour usage domestique, la correction du facteur de puissance électrique et les normes sur les niveaux d'éclairage ont été implantées.

En ce qui a trait à l'application de ces mesures, on note l'édifice du Procureur général à Montréal, dont la consommation d'énergie a diminué de 454 500 kilowatts et de 1 314 000 mètres cubes de gaz naturel en un an; ces économies sont dues principalement à la réduction de la température des stationnements et à une opération plus minutieuse de l'équipement mécanique.

De plus, pour assurer la diffusion de l'information, une publication sur la consommation d'énergie «ÉCHO-NERGIE» s'adressant principalement au personnel d'entretien et aux responsables d'édifices a été distribuée.

Au cours de la troisième phase, des mesures nécessitant la préparation de plans et devis et la réalisation de travaux seront émises. Une vingtaine d'édifices seront étudiés afin de déterminer ceux dont l'écart énergétique est le plus grand par rapport à un indice de consommation normale pour établir la programmation de l'implantation des mesures d'économie d'énergie.



19. L'édifice «G» à Québec. L'un des bâtiments importants dans le programme d'économie de l'énergie du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Conservation et réparation

En vue de préserver l'état de biens meubles et immeubles gouvernementaux de même que maintenir à un niveau adéquat l'environnement nécessaire au bon rendement des employés, le ministère doit confier certains travaux à l'entreprise privée lorsque son équipe de régie ne dispose pas du temps ou des effectifs requis.

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1979, en conformité avec la réglementation gouvernementale, le ministère a ainsi accordé quelque 7 000 contrats de toutes sortes représentant des déboursés de l'ordre de 17\$ millions.

Les travaux effectués étaient reliés à l'entretien (8\$ millions), à la conservation et la réparation (5\$ millions), au gardiennage (3\$ millions) et à l'enlèvement des déchets et de la neige (1\$ million).

Il y a lieu de souligner que malgré les augmentations habituelles de la main-d'oeuvre et des matériaux, et en dépit d'un accroissement du parc d'espace, le ministère a réussi à conserver un même niveau de dépenses que l'an dernier. La prise en charge de certains travaux d'entretien mécanique et électrique par les équipes de régie de Québec et de Montréal a ainsi permis de réduire la valeur des contrats sans diminuer la qualité des services.



20. Le Salon Bleu de l'édifice «A» sur la colline parlementaire au moment de la rénovation.

Contrats de service octroyés en 1978-79

Types	Québec		Montréal		En province	
	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
Entretien ménager	139	3 285 800\$	58	1 736 400\$	111	1 428 000\$
Entretien des ascenseurs	47	229 200\$	9	211 900\$	26	82 900\$
Entretien paysager	8	47 400\$	7	79 900\$	46	137 800\$
Entretien mécanique et électrique	61	163 100\$	24	113 600\$	45	523 500\$
Enlèvement des déchets	3	122 000\$	12	32 700\$	26	53 500\$
Enlèvement de la neige	23	333 400\$	10	169 900\$	67	356 300\$
Entretien des plantes	1	69 000\$	1	33 500\$	1	4 600\$
Gardiennage	19	368 700\$	34	764 900\$	50	1 556 800\$
Total	301	4 618 600\$	165	3 142 800\$	372	4 143 400\$

**Contrats de conservation et de réparation
d'immeubles accordés en 1978-79 dont le
coût est inférieur à 25 000\$**

	Nombre	Coût total
Québec		
Contrats		
Commandes d'exécution	1353	1 030 500\$
Montréal		
Contrats	108	560 500\$
Commandes d'exécution	850	159 900\$
En province		
Contrats	139	665 200\$
Commandes d'exécution	3600	423 900\$
Total	6050	2 840 000\$

**Travaux à contrat de conservation et de réparation
d'immeubles dont le coût se situe entre 25 000\$ et 100 000\$**

Québec

Endroit	Description	Coût
Atelier de sérigraphie	amélioration du système de ventilation	89 300\$
12, St-Louis	peinture intérieure	31 000\$
Divers édifices	réparation des produits réfractaires et mise au point des brûleurs	58 200\$
Édifice «G»	installation d'une membrane d'usure et d'étanchéité	83 300\$
Centre de détention	balancement d'une porte dans système de ventilation	26 200\$
230, Dorchester	réfection de la toiture	33 000\$
Bois de Coulonge	installation des conduits souterrains	36 300\$
	installation d'une clôture protectrice	72 900\$
Musée du Québec	construction d'escaliers de secours	29 300\$
	Total 9	459 500\$

Montréal

Endroit	Description	Coût
800, Gouin	réfection du plancher	33 400\$
1701, Parthenais	réparation d'un lave-vitres modifications escaliers et portes	29 800\$ 25 000\$
Hangar T-123	motorisation des portes	35 000\$
3675, St-Jean Baptiste	pavage et aménagements extérieurs	31 800\$
Total 5		185 000\$

En province

Description	Endroit	Coût
Alma, bureaux	ventilation	80 000\$
Ste-Anne de Beaupré, poste de la S.Q.	stationnement	38 100\$
Nicolet	hotte perchlorique	28 300\$
St-Hyacinthe, Palais de Justice	climatisation stationnement chauffage plafonds des cellules	56 800\$ 69 500\$ 35 800\$ 38 400\$
St-Jérôme, Palais de Justice	réfection du toit	59 300\$
Thetford-Mines, Centralisation	réfection du toit	54 900\$
Total 9		461 100\$

**Travaux à contrat de conservation et de réparation
d'immeubles dont le coût est supérieur à 100 000\$**

Québec

Description	Endroit	Coût
Étape, Parc des Laurentides	construction d'une station de pompage	147 800\$
31, rue Mont-Carmel	réfection de la muraille	151 100\$
Total 2		298 900\$

Montréal

Description	Endroit	Coût
1701, Parthenais	réfection des planchers	123 500\$
1 est, Notre-Dame	recouvrement de planchers (parachèvement)	90 400\$
Total 2		213 900\$

En province

Description	Endroit	Coût
Nicolet, Institut de Police	rénovation extérieure	255 000\$
Rock Forest, Laboratoire agricole	climatisation	227 000\$
Waterloo, Centre de détention	génératrice	107 00\$
Total 3		589 000\$

Programme 2
Exploitation des Immeubles

Éléments	1979-1980 \$	1978-1979 \$
1. Conservation et réparation des immeubles	10 859 400	9 561 300
2. Gestion des immeubles	37 478 800	32 660 700
3. Sécurité et stationnement	13 382 900	11 198 300
4. Postes et messageries et services aux occupants	16 657 400	12 840 500

Super-catégories	Éléments				Sous-total
	1	2	3	4	
Fonctionnement			(\$'000)		
1. Traitements	2 983,1	8 579,6	10 177,0	3 795,9	25 535,6
2. Autres rémunérations	65,0	143,0	52,0	182,0	442,0
3. Communications	50,0	51,0	65,5	11 423,0	11 589,5
4. Services	105,0	4 656,5	2 811,6	1,5	7 574,6
5. Entretien	4 357,4	11 634,8	—	296,3	16 288,5
6. Loyers	44,0	19,0	—	198,7	261,7
7. Fournitures	856,1	12 307,4	192,7	454,8	13 811,0
	8 460,6	37 391,3	13 298,8	16 352,2	75 502,9
Capital					
2. Autres rémunérations	—	—	—	—	—
3. Communications	—	—	—	—	—
4. Services	128,0	—	—	—	128,0
6. Loyers	—	—	—	—	—
7. Fournitures	—	—	—	—	—
8. Équipements	67,1	87,5	84,1	305,2	543,9
9. Immobilisations	2 203,7	—	—	—	2 203,7
	2 398,8	87,5	84,1	305,2	2 875,6
	10 859,4	37 478,8	13 382,9	16 657,4	78 378,5
Employés permanents	183	559	600	250	1 592
Employés à temps partiel	5	11	4	14	34
Total (hommes-années)	188	570	604	264	1 626

Éléments	1979-1980	1978-1979
	\$	\$
5. Soutien logistique du Nord	9 653 900	9 228 400
6. Gestion interne et soutien	5 800 500	4 861 400
Crédits à voter	93 832 900	80 350 600

Super-catégories et catégories	Éléments				
	Sous-total	5	6	1979-1980	1978-1979
Fonctionnement			(\$'000)		
1. Traitements	25 535,6	766,4	5 374,2	31 676,2	27 149,2
2. Autres rémunérations	442,0	2 421,3	117,0	2 980,3	3 243,0
3. Communications	11 589,5	640,0	80,0	12 309,5	9 516,5
4. Services	7 574,6	577,2	—	8 151,8	7 607,9
5. Entretien	16 288,5	134,6	15,6	16 438,7	13 311,9
6. Loyers	261,7	66,2	—	327,9	231,3
7. Fournitures	13 811,0	3 661,8	190,6	17 663,4	15 066,2
	75 502,9	8 267,5	5 777,4	89 547,8	76 126,0
Capital					
2. Autres rémunérations	—	436,0	—	436,0	280,0
3. Communications	—	82,9	—	82,9	190,0
4. Services	128,0	60,0	—	188,0	415,0
6. Loyers	—	19,5	—	19,5	20,0
7. Fournitures	—	90,0	—	90,0	530,0
8. Équipement	543,9	698,0	23,1	1 265,0	740,7
9. Immobilisations	2 203,7	—	—	2 203,7	2 048,9
	2 875,6	1 386,4	23,1	4 285,1	4 224,6
	78 378,5	9 653,9	5 800,5	93 832,9	80 350,6
Employés permanents	1 592	43	291	1 926	1 948
Employés à temps partiel	34	218	9	261	249
Total (hommes-années)	1 626	261	300	2 187	2 197

**Direction générale
de
l'approvisionnement**

Approvisionnement

Le programme approvisionnement regroupe les activités qui consistent à procurer aux ministères et à certains organismes du gouvernement les biens mobiliers qui leur sont nécessaires et à voir à la disposition des biens meubles publics excédentaires et ce, aux meilleures conditions, compte tenu des lois et règlements sur l'approvisionnement gouvernemental.

Ce programme comprend également la responsabilité des opérations du Fichier central des fournisseurs de services. La Direction générale de l'approvisionnement qui administre ce programme, regroupe trois directions:

- Direction de la planification;
- Direction des opérations;
- Direction de la coordination.

La Direction générale de l'approvisionnement comprend aussi le Bureau du contrôleur des assurances qui agit à titre de conseiller et représentant du gouvernement en ce qui concerne toute question relative à l'assurance.

Vue générale

Organisme central d'achat et de location de biens mobiliers pour le gouvernement du Québec, la Direction générale de l'approvisionnement, mieux connue sous le nom de Service général des achats, a continué, en 1978-79, à planifier et à poursuivre ses objectifs ainsi qu'à développer des mécanismes pour favoriser l'achat de produits et de services québécois, conformément aux politiques gouvernementales.

Tout au cours de l'exercice 1978-79, la Direction générale de l'approvisionnement a poursuivi ses efforts pour diversifier ses sources d'approvisionnement. A cet effet, elle a participé à l'exposition-profit qui a eu lieu à Sherbrooke les 18 et 19 octobre 1978. Quelque 375 professionnels et industriels représentant la petite et moyenne entreprise du secteur de l'Estrie ont eu l'occasion de rencontrer les

représentants de la Direction générale de l'approvisionnement et de discuter de nouvelles possibilités commerciales, de se familiariser avec les mécanismes gouvernementaux et de s'inscrire à titre de fournisseur.

Un représentant de la Direction générale de l'approvisionnement fait partie de la Commission permanente interministérielle des achats, organisme de coordination dont le mandat est de réaliser la concertation entre les ministères chargés de l'application de la politique d'achat dans leurs secteurs respectifs, et le ministère de l'Industrie et du Commerce. Par son vaste pouvoir d'achat, la Direction générale de l'approvisionnement joue un rôle déterminant dans l'application de cette politique.

En vertu de l'arrêté en conseil 3475-77, la Direction générale de l'approvisionnement a été mandatée par le Conseil du trésor pour constituer et administrer un nouveau centre administratif: le Fichier central des fournisseurs de services. Ceci dans le but de servir à l'application d'une nouvelle politique gouvernementale d'adjudication de contrats de services et de construction en assurant à tous les fournisseurs qualifiés du Québec, une chance égale d'offrir leurs services au gouvernement. En 1978-79 la Direction générale de l'approvisionnement a poursuivi l'inscription des fournisseurs de services qu'elle avait débuté en 1977 et a commencé à fournir les noms des fournisseurs enregistrés aux différents ministères et organismes demandeurs.

Dans la poursuite des préoccupations de la Direction générale de l'approvisionnement pour le prochain exercice, il est prévu de mettre l'emphase sur les dossiers majeurs suivants:

1. Révision et mise à jour de la liste des organismes assujettis à la loi des achats du Québec en vue de faire modifier l'arrêté en conseil 755 datant du 28 juillet 1954;
2. Poursuite du projet pilote et bilan de l'expérience concernant la vente de

fournitures de bureau et certains matériels didactiques à des commissions scolaires du Québec métropolitain;

3. Élaboration d'un manuel de procédures en matière d'approvisionnement destiné aux différents ministères et organismes désignés;
4. Suivi et amélioration du Fichier central des fournisseurs de services;
5. Amélioration de la qualité de la langue française écrite dans les transactions avec les fournisseurs et incitation à publier les dépliant, catalogues, brochures publicitaires dans la langue des affaires du Québec.

Le Fichier central des fournisseurs de services et des entrepreneurs en construction

Sommaire

La création du Fichier central des fournisseurs résulte de la nouvelle politique d'adjudication de contrats de services du gouvernement, laquelle remonte à l'adoption de l'arrêté en conseil 3475-77, en date du 19 octobre 1977. Le Service général des achats s'est alors vu confier cette responsabilité, à laquelle il s'est attaqué en 1977-1978 en mettant en place les sept fichiers que regroupe le Fichier central et en procédant à l'inscription de plus de 3 000 fournisseurs de services et d'entrepreneurs en construction.



21 Fichier central

Cette implantation s'est continuée et consolidée en 1978-1979, grâce en particulier à une publicité appropriée auprès des fournisseurs. Le Fichier central compte maintenant près de 4 500 inscriptions et est à même de répondre aux demandes de la part des ministères ou organismes du gouvernement.

Objectif

Le nouveau mode de sélection des firmes répond à la recherche d'une saine administration des fonds publics dans l'attribution des contrats de services et de la construction du gouvernement. En particulier, il répond à l'objectif suivant: assurer l'équité lors de l'adjudication des contrats de services et de construction en donnant une chance égale à tous les fournisseurs.

Constitution des fichiers

Tous les fournisseurs sont regroupés dans des fichiers spécialisés, au nombre de sept (7):

- F-02 Entrepreneurs en construction;
- F-03 Professionnels reliés à la construction et au génie général;

- F-04 Professionnels reliés à l'administration;
- F-05 Services reliés à l'audio-visuel et aux arts graphiques;
- F-06 Services auxiliaires;
- F-07 Services reliés à la sécurité;
- F-08 Services reliés à la publicité.

Quant aux services d'avocats et de notaires, aux services de nolisement d'avions et aux services de déneigement des routes, ils sont exclus du Fichier central et relèvent des ministères concernés, compte tenu du caractère particulier de ces services.

Tous les fournisseurs doivent rencontrer les critères d'admissibilité prescrits, entre autres, avoir une place d'affaires au Québec et les permis requis par la loi.

En ce qui concerne les services professionnels, le spécialiste doit avoir au moins deux ans d'expérience dans la spécialité pour une inscription au premier niveau d'honoraires, alors que le niveau le plus élevé exige un minimum de cinq ans.

Tableau 1
Progression de l'inscription des fournisseurs de services pour l'année se terminant le 31 mars 1979.

Nom du fichier	No	Nombre Inscriptions		Nombre d'inscriptions au 79-03-31
		d'inscriptions au 78-04-01	au cours de 1978-79	
Entrepreneurs en construction	02	1 453	351	1 804
Professionnels de la construction	03	719	171	890
Professionnels de l'administration	04	159	97	256
Audio-visuel et arts graphiques	05	215	183	398
Services auxiliaires	06	460	304	764
Services reliés à la publicité	07	83	22	105
Publicité	08	167	8	175
Total		3 256	1 136	4 392

En ce qui concerne les modifications, certains fichiers ont fait l'objet d'une refonte complète, soit le fichier de l'audio-visuel et des arts graphiques (05) ainsi que celui de la publicité (08). De plus, pour mieux couvrir la gamme des services, des spécialités ont été ajoutées ou précisées dans l'ensemble des fichiers.

Constitution des listes

Les fichiers regroupent les fournisseurs par spécialité. En outre, pour les fichiers 02, 03, 06 et 07, les fournisseurs sont en plus regroupés sur une base régionale et sous-régionale.

Toutes les listes sont ventilées en plusieurs niveaux d'honoraires.

Dans tous les cas, l'ordre de sortie des fournisseurs est déterminé de façon aléatoire au moyen d'un ordinateur.

Il peut être difficile d'imaginer à priori, l'importance du contenu du Fichier des fournisseurs. En effet, ce dernier est constitué d'autant de listes qu'il y a d'ensembles possibles à considérer pour l'adjudication des contrats (le fichier désigné, la spécialité, le lieu des travaux et le niveau d'honoraires).

Qu'il suffise de dire que le Fichier est constitué de près de 25 000 listes différentes!

Traitement des réquisitions

Lorsque les ministères et organismes ont à attribuer des contrats qui n'ont pas à faire l'objet

de soumissions publiques, ils transmettent une demande au Service général des achats. Le personnel du Fichier central utilise la liste désignée selon la spécialité, la région et le niveau correspondant au montant estimé des honoraires, et transmet le ou les noms, selon le cas.

Lorsqu'une liste est épuisée, une nouvelle est constituée de façon aléatoire.

Le fonctionnement de ce mécanisme a suivi le calendrier d'entrée en vigueur des divers fichiers au cours de l'année écoulée:

le 1^{er} mai 1978: F-04
F-05
F-08

le 16 octobre 1978: F-03
F-06
F-07

le 1^{er} février 1979: F-02

Depuis, le Fichier central a traité 2 797 réquisitions des ministères correspondant à un montant de 44,8\$ millions de dollars (coût estimé des projets).

Il faut interpréter ce montant à la lumière du nombre de mois durant lequel les fichiers ont été en opération, soit 51.5 mois pour tous les fichiers, ou un peu plus de sept mois en moyenne par fichier.

Tableau 2
Réquisitions traitées par fichier au cours de l'année 1978-79,
et coûts estimés des projets correspondants.

Nom du fichier	No	Période	Nombre de réquisi- tions	Coût estimé des projets (en milliers) \$
		depuis l'entrée en vigueur du fichier* (en mois)		
Entrepreneurs en construction	02	2.0	341	3 727.5
Professionnels de la construction	03	5.5	1083	17 872.4
Professionnels de l'administration	04	11.0	226	5 189.2
Audio-visuel et arts graphiques	05	11.0	247	2 779.9
Services auxiliaires	06	5.5	707	5 395.3
Services reliés à la sécurité	07	5.5	107	11 918.5
Publicité	08	11.0	56	7 965.7
Total		51.5	2797	44 848.5

* Ces données peuvent couvrir des périodes plus longues, étant donné que certains ministères se sont prévalus des services du Fichier avant la date d'entrée en vigueur des directives.
 Par ailleurs, aucune réquisition ne fut traitée avant le 1er mai 1978.

Les résultats de l'opération

Le Fichier central assure la relance des dossiers de projet.

Les statistiques pertinentes sont réparties par fichier dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 3
Nombre de fournisseurs inscrits et nombre de noms transmis au 31 mars 1979 avec indication
du rapport entre ces deux nombres.

Nom du fichier	No	Nombre de fournisseurs		Rapports
		inscrits (1)	transmis (2)	2/1 (3)
Entrepreneurs en construction	02	1804	2080	1.15
Professionnels de la construction	03	890	1391	1.56
Professionnels de l'administration	04	256	1048	4.09
Audio-visuel et arts graphiques	05	398	806	2.03
Services auxiliaires	06	764	1977	2.59
Services reliés à la sécurité	07	105	474	4.51
Publicité	08	175	323	1.85
Total:		4392	8099	1.84

Il apparaît intéressant de noter que les différents ministères et organismes ont confirmé l'adjudication de 1293 contrats à des fournisseurs identifiés par le Fichier.

Tableau 4
Nombre de fournisseurs inscrits et nombre d'adjudicataires au 31 mars 1979, avec indication du rapport exprimé en pourcentage des adjudicataires aux inscrits.

Nom du fichier	No	Nombre de fournisseurs		Rapport
		inscrits (1)	adjudicataires (2)	2/1 (3)
Entrepreneurs en construction	02	1804	163	9
Professionnels de la construction	03	890	319	36
Professionnels de l'administration	04	256	118	46
Audio-visuel et arts graphiques	05	398	98	25
Services auxiliaires	06	764	475	62
Services reliés à la sécurité	07	105	76	72
Publicité	08	175	44	25
Total		4392	1293	29

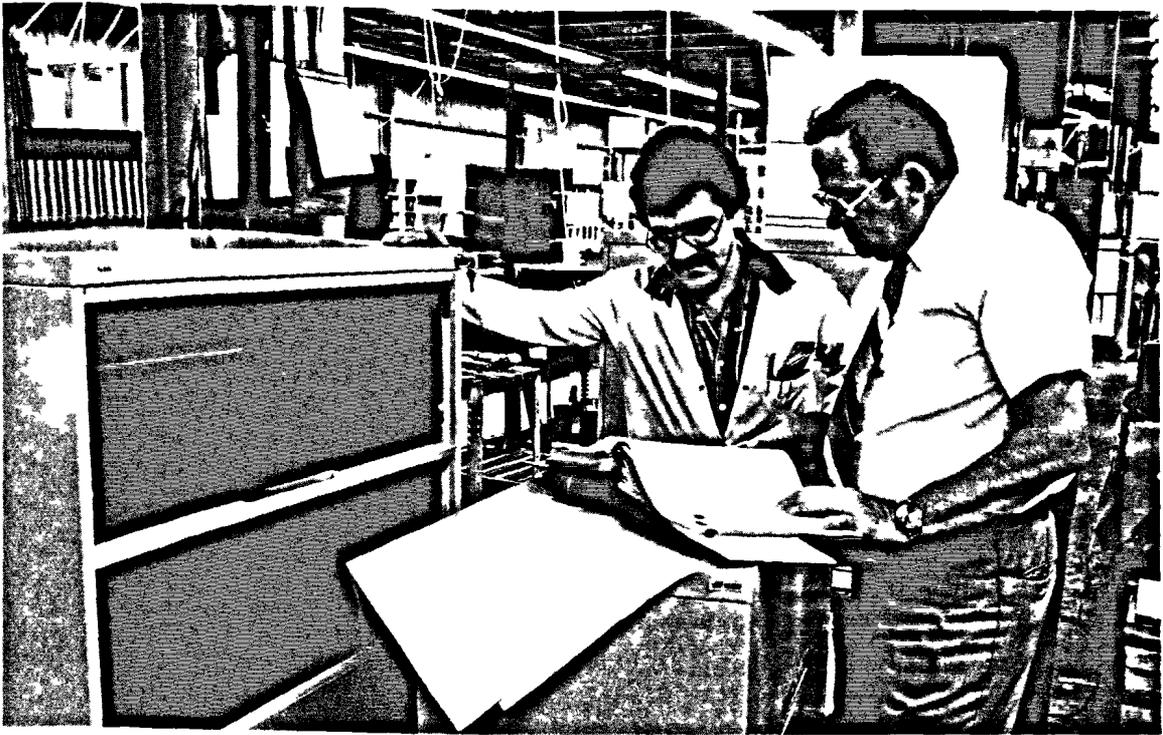
Application de la politique d'achat

Par son vaste pouvoir d'achat et de location ainsi que le regroupement des besoins, la Direction générale de l'approvisionnement joue un rôle important dans l'économie québécoise. Tant par les débouchés économiques que par les débouchés qu'elle offre à l'industrie, la Direction générale de l'approvisionnement peut, en favorisant les fournisseurs de biens et services à contenu québécois, être un élément de base à une relance économique favorable.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, la Direction générale de l'approvisionnement a négocié, pour le compte des commissions scolaires, des ententes pour l'achat de 1 831 réfrigérateurs de trois dimensions différentes et devant servir à entreposer le lait donné gratuitement aux élèves du niveau élémentaire. Le fait de regrouper ces achats a permis une économie de plus de 444 256,00\$ pour un achat global de 1 732 683,00\$ dont le contenu québécois est de 96,39%.

A la demande de la Société d'habitation du Québec, la Direction générale de l'approvisionnement a acheté 2 659 cuisinières, 2 660 réfrigérateurs, 48 lessiveuses et 50 sècheuses pour un montant total de 1 420 069,00\$. L'économie réalisée par ce regroupement ne peut être évaluée ne connaissant pas les prix payés antérieurement. Tous ces appareils ont été manufacturés au Québec et le contenu québécois est considéré le maximum possible pour 1978.

Au cours de l'exercice, la Direction générale de l'approvisionnement a fait connaître au ministère de l'Industrie et du Commerce les produits ou marchandises qu'elle doit obligatoirement acheter à l'extérieur du Québec. Ces démarches avaient pour but d'inciter nos entreprises à s'implanter sur ces marchés.



22. Le contrôle de la qualité se fait jusqu'en usine où les produits achetés sont fabriqués.

Contrôle de la qualité

L'importance du rôle du contrôle de la qualité étant pleinement reconnue, ce service entre maintenant dans une nouvelle phase. En effet, cette année, la Direction générale de l'approvisionnement a commencé à restructurer, séparer certaines tâches et améliorer le processus opérationnel afin de rendre le service plus efficace et assurer ainsi une meilleure uniformité d'action.

Même si le nombre de dossiers n'a pas considérablement augmenté, ceux-ci sont étudiés plus en profondeur pour s'assurer que les manufacturiers comprennent et répondent pleinement aux exigences de qualité et de livraison.

En un deuxième temps, des efforts sont apportés pour améliorer la qualité des devis. En effet, si on veut obtenir des produits qui répondent vraiment aux besoins, il faut que ceux-ci soient définis adéquatement.

Pour la prochaine année, des efforts particuliers viseront à parfaire l'organisation et à compléter la formation du personnel pour être ainsi prêt à répondre aux besoins.

Photocopieurs

À la suite de la soumission publique SP-8686 et l'analyse des propositions reçues pour la location, la location-achat et l'achat de photocopieurs pendant les exercices 1979-80 et 1980-81 un nouveau Guide de gestion des

photocopieurs» a été publié et distribué aux différents services d'approvisionnement des ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'aux différentes directions comptables du ministère des Finances.

Les buts de cette publication sont:

- a) conseiller les utilisateurs dans le choix de photocopieurs et dans la gestion de la photocopie;
- b) permettre aux directions comptables d'effectuer la vérification des factures en fonction des prix soumis par les adjudicataires selon les différents plans de location;
- c) inciter les gestionnaires à limiter les coûts de la photocopie.

Les sections du guide abordent entre autres la question de l'évaluation des besoins, du choix, de la gestion et de l'achat d'un photocopieur.

De plus, le guide résume les différents régimes de location des divers appareils offerts et retenus dans les commandes ouvertes ainsi que tous les coûts afférents.

Répertoire des loueurs de machinerie lourde

Constitué par la Direction générale de l'approvisionnement en 1978, conformément aux règlements et directives du Conseil du trésor, le Répertoire des loueurs de machinerie lourde dessert l'ensemble des ministères et organismes visés par la loi des achats.

A la suite de l'appel d'offres public de décembre 1978, l'édition 1979-80 regroupe 2 200 loueurs et 9 000 machines, soit une augmentation de dix pour cent par rapport à l'édition précédente.

Les achats de biens mobiliers effectués par le gouvernement

Grilles comparative des achats effectués par la Direction générale de l'approvisionnement pour le compte des ministères et organismes désignés et payés à même leurs budgets:

Répartition des achats par classe de produits

	1977-78		1978-79	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
Animaux vivants	3	8	5	18
Proviandes animales	87	584	108	780
Équipement agricole	145	650	165	572
Fertilisants, pesticides	161	6 430	167	2 399
Équipement d'élevage	28	56	31	75
Produits végétaux	83	286	104	311
Créations art sanales	11	6	8	9
Véhicules automobiles	1 572	14 611	1 348	16 958
Pièces et accessoires pour véhicules moteurs	517	866	327	561
Pneus et chambre à air	104	2 048	96	1 850
Équipements de garage	208	300	184	303
Avions, bateaux, trains	253	1 750	384	2 089
Équipement de minage et de forage	52	270	59	270
Équipement de manutention	56	201	49	204

**Répartition des achats par classe
de produits**

	1977-78		1978-79	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
Équipement de pouvoir et de transmission	210	465	157	291
Machinerie lourde et équipements divers de construction	315	5 363	259	5 640
Équipement anti-incendie et appareils de sécurité	195	422	176	403
Produits pétroliers et combustibles	666	21 346	400	22 513
Produits bitumineux	36	14 335	20	13 728
Produits chimiques pour entretien des routes	81	18 249	99	19 113
Matériaux de maçonnerie	280	883	457	6 327
Ateliers	80	360	95	598
Matériaux de construction	245	697	144	300
Armes à feu et explosifs	56	490	63	630
Spécialités de construction	61	132	62	210
Bois	845	4 383	786	7 612
Produits de fonderie	32	60	25	126
Produits ferreux	675	5 315	581	5 228
Produits non ferreux	72	1 223	78	2 293
Câbles, visserie, etc.	279	371	228	446
Tuyauterie, plomberie et chauffage	427	678	416	1 380
Peinture	331	4 159	290	8 368
Verre, plastique	51	93	46	104
Structures préfabriquées et échafaudages	48	440	36	311
Quincaillerie	658	666	450	737
Soudure	70	157	150	353
Outils à main	10	8	6	8
Machinerie et fournitures industrielles	99	213	78	155
Équipements commerciaux d'entreprises	159	429	168	403
Fournitures électriques	354	680	403	2 525
Équipements électroniques	520	2 053	534	3 412
Distributeurs d'énergie électrique	97	323	132	502
Éclairage, réfrigération, ventilation	318	951	295	3 050
Instruments scientifiques et de laboratoire	704	2 557	609	2 127
Produits chimiques de laboratoire	58	162	78	136
Rayons-X	12	116	11	40

Répartition des achats par classe de produits

	1977-78		1978-79	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
Équipements photographiques	410	1 234	398	1 339
Produits pharmaceutiques	271	532	356	989
Équipements dentaires	2	3	2	3
Produits de beauté	8	24	5	14
Abonnements et réabonnements	17 561	1 265	18 217	1 536
Livres, manuels	327	700	273	810
Fournitures de bureau	564	3 001	676	3 724
Fournitures dessinateurs et artistes	305	802	297	1 133
Machines de bureau	1 576	40 437	1 425	39 310
Ameublements	545	4 968	560	10 034
Paniers et contenants	409	2 333	335	3 887
Impressions	2 968	14 182	3 201	19 401
Équipements d'imprimerie	142	930	171	1 165
Textiles, rideaux, vénitiennes	161	649	152	486
Laines, fibres synthétiques	16	67	20	329
Vêtements	310	1 160	365	1 926
Chaussures	80	255	88	804
Couvre-planchers	116	344	99	886
Articles de camping	26	23	24	64
Cuir, fourrures	7	37	2	13
Équipements et fournitures de police	42	94	53	194
Viandes, poissons et fruits de mer	365	1 251	386	1 910
Produits laitiers et avicoles	64	356	70	440
Produits de boulangerie	57	211	43	189
Épicerie	339	833	263	876
Boisson, tabac, bonbons	71	546	39	563
Produits d'entretien et de nettoyage	431	644	347	654
Bijouterie	23	97	17	83
Instruments de musique, disques	34	80	54	225
Équipements sportifs	113	117	105	153
Oeuvres d'art	4	14	3	3
TOTAL	38 671	193 034	38 413	228 611

Informatique

Au cours de l'exercice, une attention particulière a été portée à l'acquisition de l'équipement d'informatique requis par le gouvernement.

A la suite d'études approfondies dans ce domaine par le Bureau central d'informatique du ministère des Communications et par la Direction générale de l'approvisionnement, le gouvernement du Québec a loué une nouvelle unité centrale de traitement des données pour le ministère de l'Éducation. Conséquemment, certaines unités centrales de deux ministères ont été relocalisées et une unité centrale excédentaire a été vendue pour la somme de 1 000 000\$.

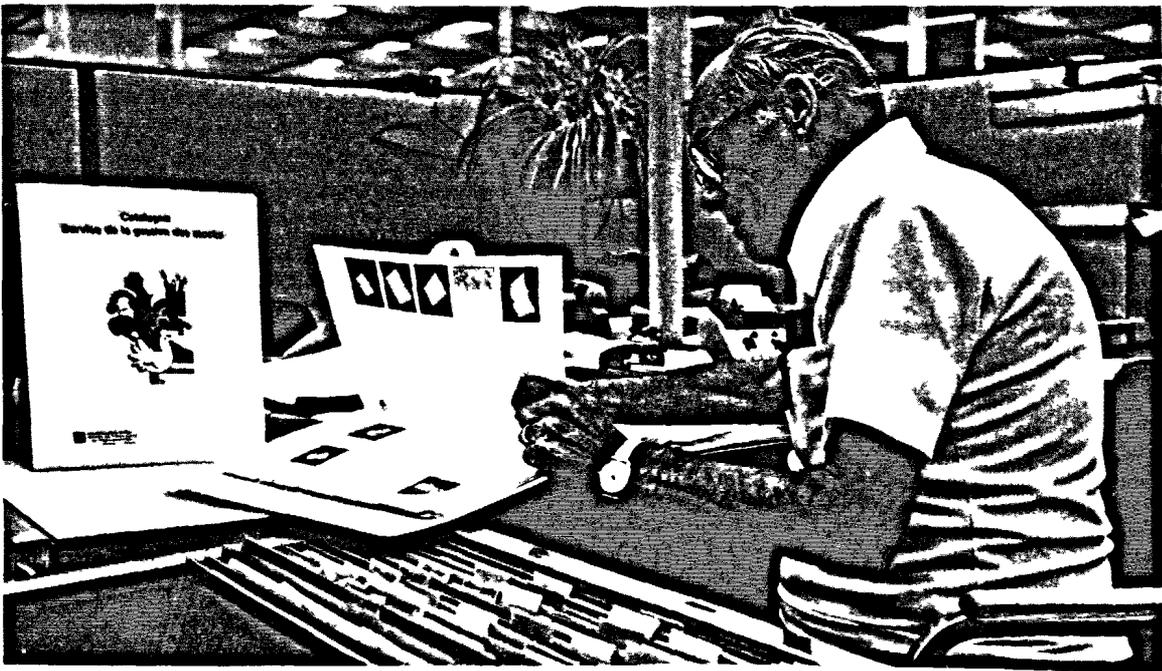
De plus, la Direction générale de l'approvisionnement a effectué des appels de propositions pour la location de tous les terminaux légers requis par le gouvernement pour une période de trois ans ce qui représente une dépense

d'environ 3 500 000\$ ainsi que pour des tourne-disques représentant une dépense de plus de 350 000\$. L'appel de propositions dans le cas des terminaux légers a incité certains manufacturiers à proposer des appareils qui seront désormais manufacturés au Québec.

La Direction générale de l'approvisionnement qui a également pour mandat de vendre différents articles de bureau aux ministères et organismes, a publié en cours d'année un tout nouveau catalogue très bien illustré, facilitant ainsi la recherche du produit désiré.

Publié dans une reliure attrayante, sa mise à jour est facilitée par un montage sur feuilles mobiles.

Les marchandises, vendues au prix coûtant, représentent un chiffre d'affaires annuel de plus de 5,0\$ millions de dollars. Ces biens représenteraient une dépense de plus de 12,0\$ millions de dollars s'ils étaient achetés au détail par les ministères et organismes.



23 Le catalogue mis à jour dans le Service de la gestion des stocks

Alliénation de biens excédentaires

La Direction générale de l'approvisionnement a pour mandat de disposer des biens mobiliers excédentaires des divers ministères du gouvernement du Québec.

La principale réalisation de l'année a été l'implantation d'un système de contrat de vente ouvert permettant la libération des produits

ferreux au fur et à mesure de la nécessité d'en disposer. Cette formule permet donc le nettoyage plus rapide des cours et entrepôts de divers ministères.

Les ventes de biens excédentaires ainsi que le transfert de ceux-ci d'un ministère à un autre se situent selon le tableau ci-dessous

Année	Transferts	Ventes	Totaux
1975-76	1 137 427,37\$	605 090,10\$	1 742 517,47\$
1976-77	571 294,00\$	586 887,27\$	1 158 181,27\$
1977-78	1 774 059,10\$	2 234 467,30\$	4 008 526,40\$
1978-79	452 759,25\$	1 935 500,96\$	2 388 260,21\$

Contrôleur des assurances

Ce service a, entre autres, pour tâche de surveiller l'application de la politique de non-assurance mise de l'avant par le Conseil du trésor. Pour les cas d'exception, on procède par appels d'offres publics, sauf s'il y a urgence et pour des cas particuliers.

En ce qui a trait aux organismes dont le budget n'est pas voté par l'Assemblée nationale, ce service peut également servir d'intermédiaire pour négocier les contrats d'assurance dont ceux-ci peuvent avoir besoin.

Il joue également le rôle de consultant auprès des ministères et organismes qui exigent diverses couvertures d'assurances de tiers avec qui ils ont des relations d'affaires.

Le contrôleur des assurances tient également depuis l'an dernier, à la demande du Conseil du trésor, des statistiques sur les accidents survenus aux véhicules du gouvernement. Ces derniers chiffres font partie de la compilation générale que fait ce service et qui apparaissent ci-dessous

Année 1978-79	Nombre	Prime
1. Contrats adjugés à la suite d'une soumission publique	14	232 050\$
2. Contrats adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation	4	7 640\$
3. Contrats renouvelés, 2e et 3e versements	27	489 905\$
4. Contrats vérifiés pour les ministères et organismes	436	
5. Renouvellements vérifiés pour les ministères et organismes	228	
6. Rapports d'accidents*	855	

* De juin 1978 à mars 1979 inclusivement.

Programme 3
Approvisionnement

	1979-1980	1978-1979
	\$	\$
Crédits à voter	3 914 800	3 456 500
Super-catégories et catégories	1979-1980	1978-1979
Fonctionnement		(\$'000)
1. Traitements	3 539,5	3 119,9
2. Autres rémunérations	143,0	104,1
3. Communications	102,4	102,6
4. Services	26,4	26,4
5. Entretien	2,2	2,2
6. Loyers	12,9	12,9
7. Fournitures	75,9	75,9
11. Autres dépenses	1,5	1,5
	3 903,8	3 445,5
Capital		
8. Équipement	11,0	11,0
	3 914,8	3 456,5
Employés permanents	176	174
Employés à temps partiel	11	21
Total (hommes-années)	187	195

Ce budget en est un de fonctionnement, tous les achats effectués pour le compte des ministères et organismes étant payés à même leurs propres budgets.

**Direction générale
de
la gestion**

Gestion interne et soutien

Le programme de gestion interne et soutien regroupe les activités reliées au soutien administratif nécessaire à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières conformément aux lois et directives en vigueur. Ces responsabilités sont assumées par la Direction générale de la gestion qui doit aussi suggérer toute modification susceptible d'améliorer la gestion du ministère et favoriser la réalisation de ses objectifs. Cette direction générale se compose de cinq directions:

- Direction de l'organisation;
- Direction du personnel;
- Direction des services financiers;
- Direction des contrats;
- Direction des communications.

Vue générale

Au cours de 1978-79, la Direction générale de la gestion, en plus de fournir le support administratif courant à l'ensemble du ministère, a porté son attention principalement sur les domaines de la gestion des effectifs, du rendement des opérations, de la gestion des documents et de la présentation des demandes budgétaires.

Comme par les années passées, la Direction générale de la gestion a collaboré étroitement avec la Direction générale de l'exploitation des immeubles dans le but d'améliorer les méthodes de contrôle et de rendement de ses activités.

L'expérience pilote commencée l'an dernier sur l'administration du dépôt centralisé des dossiers de l'ensemble du gouvernement s'est poursuivie au cours de l'année 1978-79. On continue de plus à travailler à la mise en oeuvre du programme de classement uniforme des dossiers du ministère et à veiller au respect du calendrier de conservation.

La Direction générale de la gestion a entrepris la mise sur pied d'une photothèque dans le but



24. Quelques classeurs parmi d'autres au Dépôt centralisé de documents.

de rassembler en un seul endroit la documentation pertinente à la présentation visuelle des immeubles gérés par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et de la mettre éventuellement à la disposition des unités administratives.

Le transfert de la Direction des affaires du Nord du ministère des Richesses naturelles au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement sous le nom de Direction de l'exploitation Région du Nord est chose faite et la Direction générale de la gestion lui a apporté sa collaboration dans la préparation de documents nécessaires à son administration.

La Direction générale de la gestion a élaboré un système d'horaire variable mis en expérience pilote dans la Direction générale de l'Approvisionnement. Elle a aussi élaboré un complément à un système de Banque d'immeubles implanté au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement depuis quelques années.

La Direction générale de la gestion a collaboré d'une façon intensive à l'implantation de la nouvelle réglementation du gouvernement en matière de contrat, y compris les commandes d'exécution.

Coût d'exploitation des Immeubles

La connaissance des coûts d'exploitation des immeubles faisant l'objet d'une demande croissante, la Direction de la gestion a entrepris l'élaboration d'un système administratif dont l'objet est de compiler les données relatives aux coûts d'exploitation d'un immeuble ou des services offerts à ses occupants.

Ainsi, ce système une fois implanté permettra entre autres

- de mesurer la productivité des effectifs des ouvriers du ministère;
- de servir de support à l'élaboration d'un budget par immeuble;
- d'effectuer, selon les modalités définies par la «Buildings Owners and Managers Association», avec un minimum de recherche et de compilation, une comparaison entre les coûts d'entretien et d'opération de nos édifices et ceux des autres gouvernements.

Photothèque

Pour rendre disponible à toutes les unités administratives des renseignements complémentaires sur les propriétés et locations gérées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, le Service de la gestion des documents a entrepris la mise sur pied d'une photothèque. Celle-ci est constituée, à l'heure actuelle, de 2 500 photographies et de 350 diapositives. Ces photos ont été prises dans 69 comtés du Québec par deux étudiants durant l'été de 1978; ce travail sera continué dans le reste de la province au cours de l'été 1979.

On s'est affairé depuis septembre dernier à la mise en ordre du matériel photographique constitué des photographies et de leurs négatifs, des planches contact et des fiches techniques en vue de constituer des dossiers

complets de chaque immeuble. Avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles, cet instrument de travail permettra d'identifier parmi tous les immeubles gérés par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ceux qui ont une valeur patrimoniale et par la suite de préparer un programme de travaux nécessaires à leur bonne conservation.

Le système de banque d'immeubles du MTPA

Le Service des systèmes d'information a élaboré un système d'information contenant les données sur les immeubles du ministère pour remplacer celui en usage depuis 1968 devenu désuet. La conception administrative de ce système a été approuvée par le Conseil du trésor en février 1979.



25. Les classeurs de la photothèque conservent maintenant 2 500 photographies et 350 diapositives des édifices gouvernementaux

Grâce à ce nouveau système, dont on prévoit la mise en place en décembre 1979, les administrateurs du parc d'espace du ministère obtiendront facilement et rapidement les informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

En effet, il a été conçu pour mémoriser les données actuelles et historiques sur les immeubles gérés par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ainsi que sur leur occupation par les différents ministères et organismes. Il a été prévu en vue de faciliter la mise à jour des données et l'accès rapide à l'information. En outre, ce système sera le noyau autour duquel se grefferont, dans les années à venir, d'autres systèmes notamment en ce qui concerne les coûts d'exploitation des immeubles.

Horaire variable

Le Service de systèmes et méthodes a élaboré un système d'horaire variable qui a été mis à l'essai dans la Direction générale de l'approvisionnement durant une période de six mois.

Les résultats de cette expérience furent si appréciés tant par les employés que par les gestionnaires qu'on a décidé d'en prolonger la durée pour une période indéterminée.

L'enregistrement des heures de présence au travail se fait au moyen d'un équipement électronique utilisé pour la première fois par un ministère du gouvernement du Québec; il a été conçu en vue de permettre à un fonctionnaire de gérer lui-même l'occupation de son temps et de faciliter à la Direction du personnel la gestion de l'assiduité.

Réglementation nouvelle en matière de contrat

Une série de recommandations, faites par la Direction générale de la gestion à l'occasion de l'implantation au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement du règlement concernant les contrats de services du gouvernement, a permis, par la suite, l'élabora-

tion de directives et procédures touchant, entre autres, l'organisation des concours par fin de sélection de professionnels et l'évaluation des fournisseurs.

La Direction de l'organisation a d'ailleurs présenté une proposition au Conseil du trésor concernant un système d'évaluation des fournisseurs qui pourrait être implanté dans tous les ministères et organismes.

Service de l'approvisionnement

Le Service de l'approvisionnement a pris forme, au cours de l'année, pour concrétiser l'importance que le ministère accorde à son approvisionnement interne. Il a pour mandat d'effectuer certains achats, de coordonner l'approvisionnement interne au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, et de développer les systèmes administratifs que cela nécessite.

Il gère également la téléphonie et procède à l'attribution des espaces de stationnement aux fonctionnaires du ministère. A ces fonctions, s'ajoute celle d'interlocuteur auprès des responsables de la Direction générale de l'allocation de l'espace et de l'équipement en ce qui a trait aux besoins d'espace, d'aménagement, d'ameublement et de déménagement.

La Direction du personnel

Au cours de l'exercice financier 1978-79, la Direction du personnel a continué d'intervenir dans des activités de dotation du personnel, de perfectionnement et de relations de travail. Toutefois, il est à propos de souligner certaines initiatives qui ont, de façon particulière, marqué cette année.

En début d'année financière, la Direction générale du Nouveau-Québec a été transférée du ministère des Richesses naturelles à notre ministère, ce qui a amené une augmentation des effectifs de 45 fonctionnaires et de 231 hommes/année pour l'embauche d'employés occasionnels oeuvrant en majeure partie au delà du 52^e parallèle. En collaboration avec des

représentants du ministère de la Fonction publique et du Conseil du trésor, la direction a travaillé à l'élaboration de conditions de travail spécifiques au personnel nordique. Aussi, des règlements de classification furent présentés à la Commission de la fonction publique pour régir les emplois occasionnels sur le territoire du Nouveau-Québec.

Au cours des derniers mois de l'exercice financier, les professionnels ont participé à des sessions de formation en prévision de l'entrée en vigueur de la Loi sur la fonction publique. Ces sessions avaient pour but de les sensibiliser aux changements majeurs à survenir dans la gestion du personnel ainsi qu'à la réglementation découlant de cette loi.

Un programme de perfectionnement à l'intention du personnel de maîtrise des ouvriers a débuté au cours du mois de février 1979 avec une quinzaine de participants. L'objectif est de développer le potentiel des gestionnaires de premier niveau en ce qui regarde entre autres, la prise de décision, les relations interpersonnelles en milieu de travail, la planification des opérations ainsi que l'homme et les relations de travail.

Le cours sur la rédaction de rapports a continué à susciter de l'intérêt au ministère et durant l'année, il a été dispensé à 120 employés de différents niveaux.

Contrats

La Direction des contrats est responsable de l'application des lois et règlements concernant l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement, de réparation, de services auxiliaires et de services professionnels pour toutes les unités administratives du ministère.

Contrats d'entreprises

La mise en opération du «Fichier central des fournisseurs» et les nouveaux règlements y afférant ont occasionné un grand nombre de

changements dans les opérations de ce service. Tous les documents contractuels ont subi une refonte plus ou moins poussée suivant les types de contrats.

Pour illustrer un exemple des changements auxquels a obligé cette nouvelle réglementation, qu'il suffise de mentionner que pour les contrats de construction, des chèques visés sont acceptés comme garantie d'exécution et lorsque des cautionnements servent de garantie, aucune retenue n'est effectuée sur les paiements des entrepreneurs. En outre, il faut souligner que la limite prévue pour procéder à un appel d'offres dans les journaux est passée de 25 000 \$ à 65 000 \$, ce qui a eu pour effet d'accélérer les procédures d'adjudication de contrats.

Une conséquence directe de l'entrée en vigueur du Fichier central des fournisseurs a été l'annulation systématique de tous les contrats avec renouvellement mensuel dont la durée était supérieure à deux ans. Bon an mal an, le ministère octroyait environ 190 contrats de services. A la suite de l'annulation de ces contrats, le Service des contrats d'entreprises a eu à octroyer environ 557 contrats pour un montant de 8,3\$ millions de dollars.

Au cours du présent exercice financier, la Direction des contrats a octroyé 912 contrats au montant de 50,4\$ millions de dollars dont 198 par soumissions publiques et 714 par soumissions sur invitation.

Contrats de services professionnels

La nouvelle réglementation sur les contrats et l'entrée en vigueur du Fichier a aussi affecté considérablement la procédure d'adjudication des contrats de services professionnels.

Nous n'avons qu'à penser aux divers comités de sélection nécessaires aux choix des firmes pour des contrats supérieurs à 50 000\$. La conduite de ces comités de sélection relève de la Direction des contrats.

Un événement digne de mention a été le concours pour le choix des professionnels pour la construction d'un Centre des congrès à Montréal. La Direction des contrats a participé activement à l'élaboration et au fonctionnement de ce premier concours pour le choix des professionnels. Il en a été ainsi dans les derniers mois de l'exercice 1978-79 pour la mise en marche du concours du Palais de Justice de Québec.

Il y a eu une nette reprise du nombre de contrats et d'avenants octroyés en 1978-79 passant de 310 à 356, tandis que le coût passait de 4,8\$ millions à 8,1\$ millions de dollars.

Estimation et négociation

Il s'agit d'un service de soutien pour les deux autres services de la Direction des contrats et pour plusieurs directions du ministère; celui-ci a eu à répondre à 1 118 demandes de toutes sortes totalisant 81,6\$ millions de dollars.

Plus spécifiquement, le Service d'estimation et négociation a eu à préparer des budgets programmes pour 42 projets totalisant 64,0\$ millions de dollars. Environ 354 ordres de changements ont été négociés pour un coût total de 3 000 000\$.

Statistiques de la Direction des contrats

Période du 1er avril 1978 au 31 mars 1979

I. Service des contrats de professionnels

	Nombre	Montant en \$
Contrats	171	5 862 000
Avenants	186	2 257 000
Total	357	8 119 000

II. Service des contrats d'entreprises

		Nombre	Montant en \$
1. Soumissions sur invitation	Contrats de construction, d'aménagement et de réparation	255	5 295 000
	Contrats de services auxiliaires	459	4 412 000
	SOUS-TOTAL	714	9 707 000
2. Soumissions publiques	Contrats de construction, d'aménagement et de réparation	100	36 387 000
	Contrats de services auxiliaires	98	3 907 000
	SOUS-TOTAL	198	40 294 000
Total		912	50 001 000

III. Service d'estimation & négociation

	Nombre	Montant en \$
Dossiers traités	1118	81,6 millions

Communications

Le 13 février 1979, le Conseil du trésor approuvait la demande du ministère à l'effet que le Service des communications devienne une Direction de communications. Partant, le personnel professionnel a été mis en place ou, en plus du directeur se sont ajoutés trois agents d'information, une secrétaire et une réceptionniste.

Au cours de l'exercice financier, la Direction des communications a amorcé les préparatifs à la réalisation d'une vaste campagne de publicité et d'information sur le Fichier central des fournisseurs de services du gouvernement. Diffusée au cours du mois de janvier, la campagne visait principalement à faire connaître aux québécois l'entrée en vigueur de cette nouvelle politique de transaction du gouvernement et à inviter les fournisseurs potentiels à s'inscrire au Fichier.

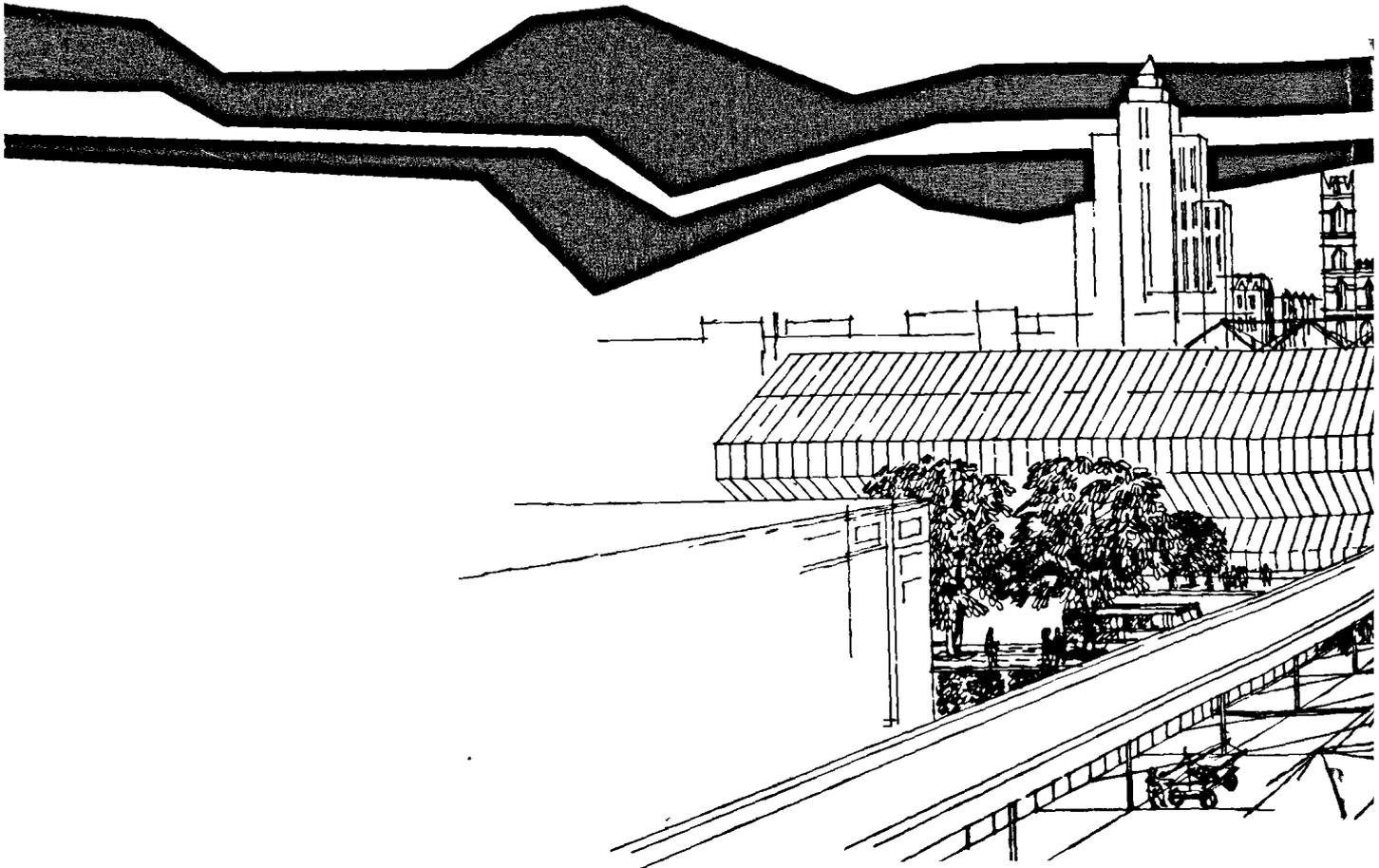
La Direction des communications a collaboré à ou initié plusieurs conférences d'information, entre autres sur le Centre des congrès de Montréal, le Fichier central, l'inauguration de l'édifice Jos Montferrand à Hull, le Palais de Justice de Québec et la standardisation des postes de la Sûreté du Québec. Des dépliants sur la politique de location d'espace et sur la sécurité des biens et des personnes dans les édifices gouvernementaux sont venus s'ajouter aux documents disponibles aux différentes clientèles du ministère.

Enfin, le comité de coordination a approuvé un programme de développement des communications susceptible de rendre plus accessible l'information sur les différentes activités du ministère.

Programme 4**Gestion interne et soutien**

Éléments	1979-1980	1978-1979
	\$	\$
1.		
Direction	1 199 000	979 200
2.		
Soutien administratif	3 610 300	3 364 400
Crédits à voter	4 809 300	4 343 600

Super-catégories et catégories	Éléments		1979-1980	1978-1979
	1	2		
Fonctionnement		(\$'000)		
1. Traitements	1 136,8	2 627,3	3 764,1	3 204,2
2. Autres rémunérations	5,9	117,0	122,9	108,3
3. Communications	28,4	85,9	114,3	293,2
4. Services	17,5	119,1	136,6	236,6
5. Entretien	0,1	2,2	2,3	2,3
6. Loyers	3,3	260,5	263,8	121,9
7. Fournitures	3,1	322,0	325,1	330,9
11. Autres dépenses	1,7	35,5	37,2	37,2
	1 196,8	3 569,5	4 766,3	4 334,6
Capital				
8. Équipement	2,2	40,8	43,0	9,0
	1 199,0	3 610,3	4 809,3	4 343,6
Employés permanents	44	139	183	167
Employés à temps partiel	—	9	9	6
Total (hommes-années)	44	148	192	173



Centre des congrès de Montréal -

Bibliothèque de l'Assemblée nationale



QL A 065 531



Éditeur officiel
Québec